

DUBLIN – Réunion de l'ALAC et des dirigeants régionaux - 2e partie
Dimanche 18 octobre 2015 – 13h30 à 17h30 IST
ICANN54 | Dublin, Irlande

TIJANI BEN JEMAA : Très bien. On commence. Merci.

Donc, Mesdames et Messieurs, nous allons commencer cette séance ALAC. Séance numéro 2 pour le leadership régional. Nous allons commencer avec Edmon Chung, qui va nous parler de l'acceptation universelle par rapport à l'ALAC. Nous avons donc des transparents qui sont visibles sur l'écran.

Allez-y.

EDMON CHUNG : Oui. Merci, Tijani. Edmon Chung. J'aimerais vous donner une mise à jour sur l'acceptation universelle et sur les IDNs, les noms de domaine internationalisés et les adresses. Je vais vous faire quelques rappels. Voilà la question qui se pose. Pour les noms de domaines internationaux, pour les adresses e-mails internationalisées, les nouveaux gTLDs, notamment les plus longs, ASCII, il y a certaines applications, certains systèmes, y compris des bases de données, y compris d'autres interfaces utilisateurs qui ne sont pas en mesure d'accepter ou de traiter

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier, mais pas comme registre faisant autorité.

ou de valider ces nouveaux noms de domaine, qu'ils soient en différentes langues, ou qu'ils soient particulièrement longs. Donc, il y a eu un effort qui a été effectué dans la communauté ICANN pour parler avec la communauté Internet au niveau technologique, aux utilisateurs également, pour qu'ils soient conscients de la situation et pour que l'on mette à jour ces systèmes Internet. Donc, la manière dont on le voit. Ce n'est pas que ces noms de domaine ne fonctionnent pas, mais il y a des systèmes qui ne sont pas encore à jour pour les soutenir. Donc, ça, ce sont les informations de base.

Ensuite, ce problème, on en parle à l'ALAC depuis plusieurs années en fait. Ce qu'il y a de bien à savoir, c'est que nous avons une séance parallèle, par exemple sur l'acceptation universelle, qui se déroule en haut. Et nous parlons de problèmes – de ces problèmes pour les régler. Nous parlons de questions techniques à un niveau élevé. Il y a un projet qui a été identifié pour les adresses e-mails internationalisées. Parce que si les systèmes ne peuvent pas gérer des adresses e-mail en chinois, en russe, eh bien, là, il y a plus de chances qu'il y ait des problèmes aussi avec les noms de domaine. Donc, il y a différents problèmes, donc nous allons attirer l'attention sur les adresses e-mail internationalisées. Et ça, ça va en même temps régler d'autres problèmes. Parce que si on règle les problèmes

des adresses e-mail, on risque de régler tous les problèmes de l'internationalisation. [Peu clair] but spécifique sur les IDNs.

Et il y a également une partie très importante, c'est les instruments de mesure et le suivi, le contrôle, comment mesurer si les personnes sont prêtes à l'acceptation universelle, ce qu'on appelle « UA », comme acronyme, est-ce que l'Internet se prépare à cela? Est-ce que l'Internet est prêt à ces nouveaux noms de domaine internationalisés?

J'aimerais parler également de la sensibilisation de la communauté. Nous travaillons principalement en anglais pour le moment. Nous allons internationaliser notre travail. Nous allons travailler avec les différentes ALS du monde entier pour travailler avec les différentes entités pour être sûrs que l'on soit bien conscient de ce problème et des manières pour régler ce problème.

Nous pouvons passer au transparent suivant. Voilà.

Je commençais à parler un petit peu de ça. C'est un problème qui est important, non seulement pour les ALS, pour la Communauté technique, mais également pour les gouvernements. Parce qu'on s'est rendu compte que les gouvernements jouaient un rôle très important pour faire prendre conscience. Par exemple, lorsqu'il y a des appels

d'offres, lorsqu'on le cherche – recherche des fournisseurs au niveau gouvernemental, s'ils ont besoin d'une acceptation universelle, s'il y a certaines adresses e-mail qui utilisent certains caractères, eh bien, un effet ricochet sur l'intégration des systèmes, pour les développeurs, pour les différentes communautés au niveau local. Et ça, ça crée une sensibilisation pour l'acceptation universelle. Nous pensons également que – nous avons besoin du soutien de l'ICANN, notamment au niveau financier, et que les traducteurs de l'ICANN sont excellents – et les interprètes également –, mais nous avons des documents très très techniques. Et ça, c'est très difficile à traduire. Et on peut avoir des ALS au niveau local pour trouver des personnes localement qui puissent nous aider également dans la traduction des documents extrêmement technique, donc des gens qui proviennent de la communauté locale.

Donc, ce que je voulais dire, c'est qu'on a besoin d'une participation accrue des ALS à ce groupe pour l'acceptation universelle, un groupe de bénévoles de la communauté ICANN. On a reçu 700 000 dollars du budget de l'ICANN pour lancer le mouvement sur l'année à venir. On a besoin de votre participation. Donc, voici la liste d'adresses. Donc, indiquez-le-nous. Vous avez l'adresse pour avoir plus d'informations sur l'écran. Inscrivez-vous s'il vous plaît. On veut faire appel à vous lorsque les documents essentiels qui expliquent l'acceptation

universelle sont effectués. On veut connaître les meilleures pratiques sur le terrain. On veut également que ce soit traduit dans les langues locales et que ce soient des documents, comme je l'ai dit, extrêmement techniques, donc il faut absolument que l'on fasse le maximum.

Donc, c'est tout ce que je voulais dire. Et je suis prêt à répondre à vos questions. Est-ce que c'est quelque chose qui vous paraît intéressant? Vous pensez que les ALS pourraient s'engager là-dedans? Est-ce que ça les intéresse? Est-ce que ce serait possible?

TIJANI BEN JEMAA :

Merci beaucoup, Edmon. Je comprends bien le problème des ALS. Il faut soutenir ce processus. C'est un processus important, cette acceptation universelle, parce que travailler avec les gouvernements, les communautés techniques, c'est très important au niveau local.

Donc, est-ce qu'il y a des questions pour Edmon?

Satish, vous avez une question.

SATISH BABU :

Oui. Merci beaucoup. Merci beaucoup, Edmon, de cette mise au point. C'est extrêmement important. Je crois que c'est fait

partiellement, hein? Je voudrais savoir de votre part – moi, je viens d'Inde, hein. C'est très divers au niveau des adresses e-mail, par exemple. Les gouvernements veulent donner des adresses e-mail à tous les citoyens. Et la question des scripts se pose également. Donc, il y a des ALS en Inde qui peuvent s'engager là-dedans. Qu'est-ce que nous pouvons commencer comme initiative?

EDMON CHUNG :

Tout à fait. Je crois qu'il faut s'assurer que lorsque les gouvernements mettent en œuvre ces programmes, il faut s'assurer qu'ils aient des adresses internationalisées. Il faut qu'ils aient ça à l'esprit. Lorsqu'on travaille avec des fournisseurs et des prestataires de services au niveau interne, il faut qu'il y ait des capacités d'utilisation de ces scripts. Donc, ça, c'est la première chose que j'encouragerais. Et deuxièmement, il faut qu'ils participent également à l'USG parce que dans les six mois à venir, c'est ce que nous essayons de faire, c'est d'avoir ces documents de meilleures pratiques, de bonnes pratiques, bonnes manières de procéder, plusieurs bonnes manières de procéder. Et on s'est rendu compte que les problèmes qui se posaient semblaient simples, une résolution technique assez simple. Néanmoins, l'envergure est très très large. L'envergure de ces problèmes. Parce que les noms de domaine et les

adresses e-mail sont beaucoup plus utilisés pour l'identification, pour les liens entre différentes entités, donc il y a des interdépendances entre les systèmes. Il me semble qu'un simple problème technique peut avoir une envergure très large. Donc, c'est un petit peu comme des poupées russes. Vous savez, vous en ouvrez une et il y en a une plus petite, une plus petite, et ainsi de suite. Donc, les meilleures pratiques. Les documents des meilleures pratiques, c'est de voir quelque chose au niveau de l'envergure très large du système, au niveau du système tout entier. Il y a des dépendances et des interdépendances entre les différents éléments du système. C'est pour cela qu'il faut être très méthodique.

Deuxième point, lorsqu'on prend en compte ces problèmes, partagez vos expériences, ça, c'est très important. Donc, fournir une adresse e-mail... Ce n'est pas seulement un problème de serveur, ça va beaucoup plus loin que cela. Donc, si vous créez, si vous faites prendre conscience, si vous indiquez que oui, il faut que ce soit en Hindi, en Tamil, dans différentes langues, l'architecture des systèmes doit être prête à gérer, à traiter ces différentes adresses internationalisées.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci, Edmon. Vous voulez rebondir là-dessus?

SATISH BABU : Oui, au niveau d'At-Large, vous nous avons demandé un soutien, une coordination, est-ce qu'il faut coordonner toutes les ALS, par exemple?

EDMON CHUNG : C'est une bonne question. Ma première réaction serait que ce n'est pas obligatoire une coordination, mais une participation à l'UASG. C'est à vous de voir, hein. Vous pouvez y réfléchir. Il peut y avoir un rôle de coordination d'At-Large, ça peut être utile.

TIJANI BEN JEMAA : Merci, Edmon. J'ai bien compris que vous demandez plus de participation, plus de sensibilisation également à ce problème.

Seun.

SEUN OJEDEJI : Donc, ma question revient un petit peu au même. Comment ce groupe va utiliser les groupes de travail et utilise déjà les groupes de travail pour les IDNs, par exemple? Parce que dans le processus d'acceptation universelle, vous avez déjà des groupes de travail qui existent. Et nous-mêmes, à At-Large, nous essayons de coordonner le travail des ALS. Donc, je ne sais pas

s'il y a quelque chose de plus formel par l'intermédiaire des RALOs pour faire ce travail. Peut-être utiliser un groupe de travail qui existe déjà. Donc, pour faire passer le message, ce n'est pas évident pour nous. Donc, il me semble que de passer par l'intermédiaire de structures qui existent déjà serait beaucoup plus efficace.

Mon autre commentaire a trait à votre présentation. Est-ce que le processus est déjà commencé? J'ai vu que vous avez déjà fait pas mal de choses, je crois. Il y a pas mal de travail depuis six mois. Quels sont les progrès? Qu'est-ce que vous observez? Quels sont les niveaux d'amélioration que vous pouvez obtenir et espérez obtenir?

EDMON CHUNG :

Eh bien, votre première question – ce matin, nous avons parlé de collaboration et de bien comprendre ce que font d'autres groupes. Donc, nous sommes bien au courant des problèmes, on ne veut pas avoir des doublons dans notre travail, dupliquer le travail. Il y a beaucoup d'études qui sont faites par l'ICANN également. On essaie de les utiliser. Il y a des groupes dans la communauté chinoise et arabe et hindoue qui font un travail similaire. La sensibilisation, ça, c'est une bonne chose, c'est quelque chose que nous devons rajouter. C'est un problème général de sensibilisation. Ce que nous avons identifié, c'est que

l'acceptation universelle a des rapports avec les STG, avec les objectifs de durabilité, qui sont des Nations unies, en fait, hein? Ce sont des concepts onusiens. Donc, je crois qu'il faut prendre cela en compte.

La deuxième question: où en sommes-nous? Eh bien, la meilleure manière de décrire cela, c'est que nous avons fait beaucoup de progrès dans notre préparation. Il y a du vent dans les voiles, le bateau est prêt à s'engager, à sortir du port. Donc, nous avons beaucoup de documents de prêts, nous avons un logo qui a été créé. Certains documents sont au niveau de l'ébauche. Nous avons beaucoup provenant de l'ICANN également, un soutien très fort provenant de l'ICANN avec, comme je l'ai dit, un budget conséquent pour tenir des manifestations. Donc, c'est le moment, je dirais, vraiment de nous lancer. On essaie de faire en sorte qu'un maximum de personnes se retrouve dans le même bateau.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci beaucoup, Edmon. J'apprécie beaucoup votre travail. En tant que président du groupe pour bâtir les capacités, je vais préparer un webinaire sur l'acceptation universelle. J'espère donc que vous aurez le temps de venir à notre webinaire.

Est-ce qu'il y a d'autres questions sur l'acceptation universelle?

Oui, vous avez une question? Allez-y.

KALI :

Je suis nouveau ici à l'ALAC, et je me rappelle qu'il y a de cela quelques années, pour les caractères chinois, vous aviez les caractères simplifiés ou pas simplifiés pour Taïwan, pour la Chine, enfin il y avait différentes questions qui se posaient. Est-ce qu'il y avait besoin d'une seule langue? Il y avait des petites différentes régionales? Et il y a quelques jours, j'ai entendu dire que ce n'est pas encore totalement résolu, ce problème. Donc, je ne sais pas où ça en est.

En ce qui concerne un problème de politique, est-ce que c'est en rapport avec les caractères chinois? Est-ce que c'est unique aux caractères chinois ou bien est-ce que c'est comme l'hindi ou pour d'autres pays, pour d'autres langues? Notamment, en Asie Pacifique, est-ce qu'il y a les mêmes problèmes qui se posent? Ce sont des problèmes qui sont exactement les mêmes, ou est-ce que ce sont des problèmes spécifiques par pays? Donc, où en est-on à ce niveau? Caractères de langue chinoise et éventuellement d'autres langues, d'autres pays? J'ai l'impression que les IDNs sont extrêmement importants pour les pays moins avancés et notamment les régions rurales, qu'il ne faut pas oublier.

EDMON CHUNG :

Merci beaucoup. Je vous donne une bonne nouvelle. Après dix ans à convaincre tout le monde, entre le chinois traditionnel et simplifié, je crois qu'on est tous d'accord maintenant pour dire qu'il faut vraiment régler ce problème. Ce n'est pas seulement un problème technique, c'est un problème de politiques et de « politiques ». Et il faut que nous ayons des lignes de conduite à ce niveau. Vous avez mentionné ces questions; d'autres langues ont des problèmes très similaires, dirais-je. Ce qui est compliqué, et j'utiliserai le chinois comme exemple, c'est que les caractères, Han par exemple, sont utilisés en coréen et en japonais. Donc, les caractères que nous voyons simplifiés, traditionnels pour les Chinois ne sont pas les mêmes exactement que ceux que voient et visualisent les Japonais et les Coréens.

J'étais à une réunion où on parlait de la coordination des caractères kanji, japonais — et le hanja pour le coréen —, comment on peut coordonner cela pour qu'au niveau des serveurs racines, nous ayons des lignes de conduite cohérentes pour ces variances? Donc, c'est un petit peu différent que l'acceptation universelle. Il y a un rapport entre tout cela. Mais les lignes de conduites – ça, c'est une bonne nouvelle —, je crois que tout le monde tombe d'accord pour dire qu'il faut résoudre

rapidement ces problèmes. Et nous espérons que cela sera fait dans l'année à venir.

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup, Edmon. Dernière personne à intervenir, Yuliya.

YULIYA MORENETS : Oui. Merci beaucoup. Secrétariat de l'EURALO. Problèmes de langue. Moi, je fais partie du Groupe de travail pour le cyrillique et pour d'autres langues. Je crois qu'il y a un besoin d'avoir le point de vue de la communauté locale. Et lorsque nous travaillons, lorsque nous parlons toutes ces langues, on n'est pas toujours à l'aise parce que nous ne sommes pas des linguistes. Nous ne sommes pas des spécialistes. Donc, nous avons décidé d'envoyer des lettres aux linguistes, aux spécialistes en linguistique de la journée. C'est très important. Et j'ai suggéré également à ce groupe de travail d'avoir plus d'activités de sensibilisation et d'essayer d'avoir une participation accrue.

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup. Donc, on a besoin des linguistes, mais pas pour l'acceptation universelle. C'est un problème plus, comment dire, technique. Et merci de votre intervention. S'il n'y a pas d'autres

demandes de prise de parole. J'aimerais remercier Edmon de sa présentation.

Edmon, vous voulez conclure?

EDMON CHUNG :

Oui. Merci, Tijani. Je crois que les questions linguistiques, c'est vraiment un message clé que je voulais porter. Nous allons produire des documents qui vont décrire tout cela, cette acceptation universelle, pour trouver des solutions. Et ils sont principalement en anglais. On crée des documents en anglais, nous voulons pouvoir les traduire. Et ce sont des documents très techniques. Les traductions à l'ICANN sont très bonnes, mais elles sont générales, ce sont des traductions générales. Là, on a besoin, vraiment, de traductions techniques. Donc, c'est pour ça qu'on veut faire appel à des ALS qui pourraient nous aider pour la traduction de ces documents très techniques.

TIJANI BEN JEMAA :

Très bien. Merci beaucoup, Edmon. Nous allons maintenant passer au thème suivant. L'approche proposée pour l'engagement de la société civile, activités At-Large. Donc, nous allons avoir Jean-Jacques Sahel, qui s'occupe de la société civile, vice-président pour l'Europe et chargé de la société civile.

Sébastien, vous voulez dire quelque chose?

SÉBASTIEN BACHOLLET : J'aimerais dire deux choses. Qui est censé être ici? Je ne vois pas nos présidents et vice-présidents. Je pose la question simplement. Moi, j'ai toujours du mal avec le fait que nous voulons imposer la société civile un petit peu à l'ICANN. Il me semble – peut-être que je suis le seul qui questionne cela dans la situation, dites-le-moi, mais moi, je crois que l'ICANN – nous devons nous occuper des utilisateurs finaux. La société civile, c'est très bien en dehors de l'ICANN, mais à l'intérieur de l'ICANN, s'il vous plaît, n'imposez pas la société civile à notre structure, ça va créer des problèmes et ça ne va pas aider. Nous sommes des représentants des utilisateurs finaux de l'Internet, il faut que l'on parle au nom des utilisateurs finaux.

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup, Sébastien. Je vois que vous n'êtes pas contents de mon travail de président de séance! Ce n'est pas un problème. J'aimerais simplement vous dire que toute personne est évidemment très occupée à l'ICANN, donc c'est – vous pouvez vous absenter et le président de séance doit s'absenter – Alan a dû s'absenter. Et l'ALAC doit continuer son travail.

Merci beaucoup.

Donc, notre invité est Jean-Jacques Sahel, vice-président de l'ICANN pour l'Europe, responsable de la société civile. Jean-Jacques, vous avez la parole.

JEAN-JACQUES SAHEL : Merci beaucoup. Eh bien, bonjour à tous et à toutes. Jean-Jacques Sahel. Je suis contente d'être ici. Je vais m'exprimer en anglais, si vous le permettez. J'ai quelques transparents, mais j'aimerais vraiment parler avec vous. Dix minutes pour les présentations et ensuite, je vous donnerai la possibilité de poser des questions. Adam se joindra à nous également. Mon collègue. Donc, nous avons présenté à ce groupe, avec le NCSG, c'est une très belle réunion jointe à Buenos Aires. Et l'idée était la suivante. Nous avons quatre parties prenantes à l'ICANN : techniques, gouvernements, entreprises – commerciales, donc – et la société civile. On pourrait l'appeler comme cela. Utiliser le terme « société civile ». Donc, nous allons vous indiquer comment on devrait structurer notre engagement dans ce groupe, société civile.

Et à la suite de notre réunion, nous avons fait circuler un document très court, résumant des concepts. On a essayé d'obtenir un retour sur ce document cet été pour parler des activités concrètes que nous pouvons effectuer dont je vais vous donner une mise à jour. Très brièvement. Et ensuite, nous allons

pouvoir débattre un petit peu de cela, sur le travail que nous allons faire dans les mois à venir. J'ai entendu parler de la stratégie de sensibilisation. Je crois que c'est un bon moment, vraiment, pour parler de cela, je pense.

Donc, Ariel, j'aimerais passer au transparent suivant. Donc, un résumé de ce qui a été circulé. Et ça, c'était pour obtenir un retour de la communauté. C'est vraiment quelque chose que nous voulons faire avec vous. On a besoin de votre participation, de vos réactions. Nous voulons avoir une approche structurée. Nous avons l'engagement des parties prenantes, on l'a fait [peu clair] pour les entreprises, l'aspect commercial, pour le gouvernement, pour les gouvernements, on travaille avec les gouvernements depuis de nombreuses années, l'engagement technique... Ça, ça a été structuré uniquement cette année avec l'arrivée d'Adiel d'AFRINIC à l'ICANN. Et en société civile, on a eu des programmes pilotes. Et nous allons structurer comment – nous allons avoir comment nous pouvons mieux structurer les ALS.

Deuxièmement, au contenu de la communication, qu'est-ce que nous avons en ce qui concerne la participation de la société civile à l'ICANN? Comment on peut mieux communiquer avec un public plus large? Pourquoi participer à l'ICANN? Et ainsi de suite. Nous avons un problème d'activité, et nous avons

également un élément de renforcement des capacités. Donc, ce n'est pas seulement intéresser les personnes, les sensibiliser, mais leur donner les outils, les compétences pour qu'elles soient en mesure de se lancer facilement. Il faut que vous soyez – comme vous l'avez dit ce matin, il faut que vous vous sentiez les bienvenus, que vous soyez accueillis lors des réunions de l'ICANN. Il faut que vous puissiez faire entendre votre point de vue. Donc, l'envergure de ce plan, nous y travaillons pour obtenir un retour. Et nous avons identifié trois groupes clés à l'ICANN. Donc, la communauté At-Large en fait partie – je l'espère – en grande partie. Donc, le NCSG est NCUC ainsi que le NPOC. Donc, cela représente des organisations non gouvernementales. Donc, cela représente des organisations non gouvernementales, les utilisateurs finaux et les universitaires par exemple. Donc, ça, c'est ce dont on parlait dans notre article de présentation.

Donc, l'année dernière, nous avons fait une petite équipe interne dans chaque région, donc nous avons des contacts régionaux. Donc, le travail pour la société civile, des experts de la société civile, de la participation de la société civile. Vous avez donc six personnes à l'écran avec leur photo. Vous les voyez – vous les connaissez, ce sont des visages connus, Rodrigo de la Parra, évidemment, Yaovi Atohoun qui travaille avec Pierre en Afrique. Fadh Batayneh au Moyen-Orient. Heidi pour At-Large. Et

également, pour les différentes politiques, quelqu'un de l'Équipe de communication, Luna Madi, qui est à la tête des communications pour le Moyen-Orient. Et Joe Katapano, qui connaît bien la société civile et qui est basée en Amérique du Nord. Donc, je coordonne tout cela au niveau mondial. Et comme vous le savez, j'ai beaucoup de chance : Adam Peak est depuis un an et demi notre coordinateur global. Et il est dans mon équipe. Il est coordinateur, il a beaucoup d'expérience également. Il participe depuis longtemps à l'ICANN. Il connaît bien la communauté.

Donc, nous passons au transparent suivant.

Pour vous donner une idée un petit peu du feedback que l'on a reçu. Donc, ça, c'est quelque chose qui se poursuit, qui n'est pas terminé. Nous peaufinons notre approche. Nous avons parlé de contenu, de communication, nous avons regardé des sites Web, nous avons reçu des rapports, déjà. Nous avons déjà des idées d'utilisation des médias sociaux pour avoir une lettre d'information, utiliser Twitter, utiliser tout cela. Donc, il y a des communautés qui ont déjà toute la documentation et d'autres qui n'ont encore rien. Donc, NCSG a un manuel pour les nouveaux venus, il y a quelque chose sur le DNS qui est fait de la part du NCUC, je crois. Et pour les activités d'engagement, rien de véritablement nouveau. Là, on se concentrerait plus sur la

société civile, envoyer un message cohérent sur la société civile. Nous avons, durant les réunions de l'ICANN, des séances sur la société civile. Nous en avons trois, je crois. Je crois qu'on a des acronymes extrêmement longs, il y en a certains que je ne reconnais même plus.

Donc, avoir des manifestations avant les réunions de l'ICANN. On pourrait y penser avant Marrakech si on veut encourager la société civile pour qu'ils viennent à Marrakech, pour qu'ils soient présents. Je ne sais pas s'il faut le faire deux jours avant, plutôt plusieurs semaines avant. À Dublin, on a inclus la société civile. Ce n'est pas précisément pour la société civile, mais c'est à ça qu'il faudrait réfléchir. Donc, il faut expliquer aux personnes pourquoi c'est important, pourquoi c'est utile et faire des manifestations entre les réunions de l'ICANN dans toutes les régions parce que ce qui est important, c'est de dépasser nos simples communautés. Il y a des gens qui s'intéressent déjà à l'ICANN, ça, c'est clair, mais il faut parler aux personnes de la société civile, aux universitaires pour expliquer ce qu'est l'ICANN, quelle est le rôle de la société civile, comment on peut participer, ainsi de suite.

Donc, je dois parler trop vite... Désolée. Je vais réduire un petit peu mon débit. J'ai presque terminé, de toute façon. En fait, le retour qu'on a eu sur — les documents que nous pourrions faire

des brochures, livrets, manuels, peut-être même un magazine... lorsqu'on parle d'universités, de domaines académiques et universitaires, ce pourrait être quelque chose de bien pour l'ICANN, pour faire connaître l'ICANN, faire bien connaître le rôle de la société civile au sein de l'ICANN également.

Donc, voilà. Ça, on l'a déjà vu. Au niveau de l'ALAC, vous avez créé votre propre calendrier. Je crois qu'on devrait essayer de se baser sur votre calendrier pour planifier, avoir un calendrier en ligne. Peut-être pour voir un petit peu ce qui se passe pour la société civile et connaître les dates, avoir un calendrier à peu près commun. Voilà nos stratégies. Je ne vais pas rentrer dans tous les détails. Je crois que nous allons simplement, pour conclure – je crois que ce n'est pas toujours facile parce qu'il y a tant de réunions cette semaine. C'est très chargé. Et on a dû déplacer en raison de conflits cette séance de travail, mais nous allons nous retrouver pour parler de la société civile mercredi de 15 h à 16 h. Ce sera court. Ce sera avant l'EURALO. On parlera un petit peu des mêmes thèmes que ceux que je soulève aujourd'hui. On essaiera de finaliser un petit peu des documents et de planifier le contenu communication, activités, calendrier. Et pour l'ALAC : manifestations dans les régions, dans les pays, comment est-ce que l'on peut travailler et mieux travailler avec les ALS.

Je travaille régulièrement avec Olivier, avec Wolf, avec Sandra, Sébastien parfois, Jimmy... À Berlin, on a fait un excellent travail. Comment est-ce que l'on peut renforcer les liens avec les ALS? Donc, faire d'une pierre deux coups, ce serait très très bien. Obtenir un soutien des ALS et s'assurer qu'elles aient plus de visibilité.

J'ai terminé. Je ne voulais pas trop parler pour laisser place à la discussion. Pour conclure, je voulais proposer quelques questions pour que la discussion commence. Alors, quelques questions qu'on voudrait vous poser...

ADAM PEAKE :

Bonjour. C'est un plaisir d'être ici de nouveau dans cette salle. C'est comme mon deuxième chez moi. Il y a deux ou trois questions que je voudrais aborder. La première, c'est : comment est-ce qu'on pense à la société civile au sein de l'ICANN? Comment on définit cela? Nous avons le Groupe de parties prenantes non commerciales, nous avons ensuite les unités constitutives non commerciales et nous avons les structures At-Large. Et certains proposent des organisations techniques, orientées d'une certaine façon, orientées au niveau commercial, orientées au niveau à but non lucratif, disons. Donc, il faudrait voir comment sélectionner cela. C'est la façon dont vous voulez peut-être participer. Nous comprenons que les gens disent que

la force principale d'At-Large, c'est que vous êtes multipartites. Mais voilà, c'est une option pour votre participation que nous proposons. Premier point.

Donc, c'est quelque chose – c'est un point sur lequel vous avez eu des discussions. Et les ALS, aussi, si ça les intéressent, peuvent aussi participer à cette discussion.

Nous avons des boursiers qui viennent aux réunions qui voudraient savoir à quelle partie d'ICANN ils appartiennent, s'ils sont des personnes qui sont orientées vers une société à but non lucratif ou autre. C'est quelque chose – une distinction qu'on essaie de faire., quelque chose qui serait utile pour ICANN, quelque chose que Heidi a suggéré avoir une réunion à Marrakech au cours de laquelle les trois groupes se réunissent et essaient de régler de parler de cela. Ce serait utile pour la société civile de faire cette distinction, cette définition de la société civile. Et pour tous les nouveaux arrivants d'ICANN, ce serait intéressant [peu clair] où est-ce qu'ils peuvent participer, à quels secteurs ils appartiennent, quel est ce qui correspond le mieux à leur mission. Donc, je crois que ce serait bien d'en reparler lors de la réunion de Marrakech. Et je demanderais que l'on alloue un horaire pour une séance de ce contenu.

Ensuite, quels sont les outils dont vous avez besoin? Une newsletter? Ce serait bien de demander aux gens de demander

aux gens qui ont une orientation société civile de leur demander quels sont les outils et qu'est-ce qui est important après Dublin, qu'est-ce qui a été important comme point à aborder lors de la réunion de Dublin. Donc, voir si – où est-ce qu'ils ont envie de participer dans ces activités. C'est quelque chose qui pourrait être intéressant. Et on pourrait produire une newsletter avec des résultats de la réunion. Un résultat qui serait aussi un prélude, une introduction de ce qui va se passer lors des prochaines réunions, quelque chose qui nous permettrait de savoir quoi attendre de la réunion de Marrakech.

Bien. Je vois qu'il y a beaucoup de cartes levées. Donc, je vous remercie de participer à cette discussion.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci beaucoup. Vous avez utilisé tout le temps alloué à cette réunion de travail, mais merci pour les informations que vous nous avez données. J'ai une longue queue et je n'ai que quelques minutes. En plus, Nora est là. Donc, on va commencer par Olivier Crépin-Leblond.

Olivier, vous avez la parole.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Tijani. Est-ce qu'on peut revenir un peu en arrière dans les diapos? Ici. Quand est-ce que vous allez arrêter de voler les personnes d'At-Large et de les prendre comme employés? C'est une honte.

Bien. Ma question porte sur la partie multipartite d'At-Large. Nous ne sommes pas une organisation de société civile, mais je constate que Jean-Jacques, vous étiez ce matin dans la salle dans le cadre de la participation du Département de participation des parties prenantes. Il y avait des gens qui disaient qu'ils n'avaient pas assez de participation entre eux. La participation mondiale des parties prenantes et des structures locales. Donc, je suis très heureux de voir que maintenant, il y a donc davantage de relations entre ICANN et les ALS, notamment au niveau de la société civile. C'est une bonne chose.

Et un dernier point. Les organisations et la société civile, à quoi est-ce qu'elles appartiennent à At-Large? Au NCUC, à NPOC... Il y a la possibilité d'appartenir aussi à plusieurs organisations. Est-ce qu'on peut vous inviter à avoir cette discussion à Marrakech, les inviter à avoir cette discussion à Marrakech pour savoir quels sont les – comment aborder tout cela, quels sont les membres qui appartiennent à plusieurs organisations?

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup, Olivier.

Maintenant, je donne la parole à Seun.

SEUN OJEDEJI : Merci pour votre présentation. D'abord, je voudrais reprendre un petit peu ce qu'Olivier a dit. Je suis préoccupé par la question liée à la société civile au sein de l'ICANN, son rôle... Je ne comprends pas bien : est-ce que c'est une nouvelle SO? Est-ce que c'est une nouvelle AC? Est-ce que nous sommes face à quelque chose de nouveau? Parce qu'on a l'impression de la société civile, par définition, est formée des SOs et des ACs, qui existaient déjà auparavant? Donc, je ne comprends pas très bien pourquoi nous avons besoin de formaliser une autre société au sein de l'ICANN. Ce n'est pas clair pour moi, hein? Je crois qu'il faudrait préciser cela, s'il vous plaît.

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup. Je vais vous demander d'être très bref. Sinon, nous ne pourrons pas finir votre session.

Prochain orateur : Aziz.

AZIZ HILALI : Oui, Jean-Jacques, justement, on ne s'est pas concerté, mais c'est exactement — la question que vient de poser Seun — moi, je voudrais savoir quel est l'objectif final. Est-ce que c'est [écrit] encore – une constitution au sein de l'ICANN de la société civile? Quel est le – est-ce qu'il n'y a pas une redondance? Et là, je ne voudrais pas enfoncer le clou, mais est-ce qu'il n'y a pas une redondance entre l'ALAC et NPOC? Parce que je ne vois pas les frontières. Et puis, juste pour vous dire – je prends l'exemple d'AFRALO – toutes les ALS sont de la société civile. Alors, où est-ce qu'on va? Quel est l'objectif final?

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup.

Maintenant, nous donnons la parole à Wolf Ludwig.

WOLF LUDWIG : Une question de précision. Je pense qu'à ce propos, nous sommes en désaccord parce que si je compte les structures At-Large d'EURALO, on a environ 50 % qui pourraient être considérés comme une communauté technique, comme ISOC, comme chapitre d'ISOC. Mais plus de 50 % — si on leur demande si on se considère comme société civile – je pense qu'il faudrait être ouvert, suffisamment ouvert pour suivre ces considérations et ne pas dire : « Vous devriez vous considérer comme une

organisation de la société civile ». Nous, au sein d'ALAC, nous devons leur dire : « Nous devons vous considérer comme des représentants des utilisateurs ». Je ne vois pas de contradiction. Personnellement, je pense que c'est une discussion inutile et non productive. Et ça ne mène à aucune précision. Nous avons, je pense, un but commun, qui est de protéger l'utilisateur final. Donc, qu'on le fasse à travers un représentant autodéclaré de l'utilisateur final ou en tant qu'organisation de la société civile, je pense que nous avons un grand défi à relever. Et ce que chacun déclare être, ça n'a pas beaucoup d'importance.

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup. Je vois qu'Holly veut prendre la parole – ah, elle a baissé sa main.

Sébastien, vous avez la parole.

Après Judith, je ferme la queue.

SÉBASTIEN BACHOLLET : ... pas en désaccord, mais quel est le besoin de vouloir mettre des marques, de dire : « Ah, ben si je suis *civil society*, alors je dois faire ceci ou je dois faire cela ». Aujourd'hui, pour être membre d'At-Large, une ALS doit être la représentante d'utilisateurs dans son pays. C'est le minimum qu'on lui

demande. Et donc, toute cette histoire qui nous est apportée, qui l'a demandée? Où est le *bottom-up*? C'est un truc qui nous est imposé dans ALAC, dans At-Large, nous n'avons pas besoin de cette distinction. Nous n'avons pas besoin de ces mots. Nous n'avons pas besoin de ce discours. Il y a, dans nos structures, deux qui sont la société civile, deux qui sont la société technique, deux qui sont uniquement représentants d'utilisateurs, deux qui représentent des vieux, des jeunes. Mais on n'a pas besoin de cette nouvelle peinture. Et franchement, encore une fois, je répète, arrêtons avec ça. Si on veut qu'il y ait un dialogue entre NCUC, NPOC et At-Large, organisons-le. Je ne suis pas sûr que ce soit le *staff* qui doit l'organiser, je pense que nous sommes assez grands pour le faire. Et si nous ne l'avons pas fait jusqu'à présent plus que ça, il y a certainement de bonnes raisons, mais s'il vous plaît, j'aimerais bien effectivement d'une certaine manière qu'on arrête de perdre notre temps sur des trucs qui ne sont pas utiles, qui ne servent pas à faire avancer les choses dans l'ICANN, pour l'ICANN et pour nos représentants, les utilisateurs.

TIJANI BEN JEMAA : Merci, Sébastien.

Fatima, vous avez la parole.

FATIMA CAMBRONERO : Merci, Tijani. Je vais parler en Espagnol.

Moi, je suis un peu perdue. Je comprends ce que dit Sébastien. Et je me souviens il y a quelques années, quand on disait qu'on appartenait à la société civile, aux organisations qui appartenait à At-Large, on nous tapait sur les doigts, un peu comme à l'école avec une règle. Et je me souviens d'une discussion assez passionnée entre [peu clair] et Olivier à propos des organisations de la société civile qui appartenait, qui étaient au sein d'At-Large, s'ils étaient des sociétés civiles ou pas. Aujourd'hui, on parle des organisations au sein de la société civile. Donc, moi, je me demande si pendant toutes ces années, je n'ai pas été dans l'erreur. Il me semble que tout cela ne dépend pas – n'est pas – ne dépend pas d'ICANN, n'est pas dans le travail d'ICANN. Je pense qu'il y a une confusion, vraiment, réelle, hein? Et je me demande un petit peu ce que j'ai fait toutes ces années au sein d'At-Large finalement.

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup, Fatima.

Eduardo.

EDUARDO DIAZ : Merci. Moi aussi, je suis un peu perdu. Je regarde la structure d'ICANN dans sa totalité, je pense que la seule chose que je peux dire, c'est que si on est une ALS, on est une communauté consultative, on est un type de structure consultative. Et si vous êtes dans la GNSO, vous êtes dans la partie du développement de politiques, de l'élaboration de politiques. C'est ce que je vois entre la société civile et l'utilisateur final comme différences. Mais quelle est l'importance ici? Merci.

TIJANI BEN JEMAA : Merci. Glenn.

GLENN MCKNIGHT : Merci. Oui, on ne voit pas l'Adobe Connect, mais on peut voir les personnes qui ont écrit, qui sont en ligne. Jean-Jacques a parlé d'un calendrier. Il y a quelque chose que l'on n'utilise pas beaucoup, et c'est le calendrier des réunions de TM. Dev nous a dit: « Essayez d'éduquer les membres d'ALAC pour qu'ils l'utilisent ». Si vous regardez, vous avez le lien pour le calendrier. Chaque RALO devrait mettre à jour ce calendrier avec tous les événements. Et on fournit aussi le lien au document qui a été créé. Mais là, je ne vois toujours pas les nombreux événements sur lesquels on a travaillé ces dernières semaines. Ils n'ont pas été intégrés. Donc, ils n'ont pas été intégrés dans le document, il

y a seulement quelques documents – quelques des événements qui ont participé aux États-Unis...

Nous avons essayé d'être très systématique dans la liste d'événement, particulièrement tout ce qui nous menait – tout ce qui était lié à l'événement de Porto Rico, c'est-à-dire comment est-ce qu'on peut sensibiliser la société civile de manière progressive? Voilà. C'est ce que je voulais dire.

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup. Judith, vous avez la parole.

JUDITH HELLERSTEIN : Oui. Moi aussi, je suis un peu perdue. Pourquoi on parle de société civile? La société civile, pour moi, est quelque chose de plus académique, un groupe académique. Les utilisateurs finaux, les groupes de technologies, les groupes non lucratifs sont des groupes. D'accord. Mais je pense que le terme – nous représentons les utilisateurs finaux au sein de l'At-Large. Et il semblerait que ce que nous tendons à faire est en ligne avec le travail d'autres groupes, mais outre la liste des événements, on devrait avoir aussi davantage de représentations, davantage de contacts au niveau du travail avec les ALS.

Donc, s'il y a un événement qui a lieu, qui nous intéresse, s'il faut travailler avec les ALS de la région ensembles pour aller à la conférence, inviter des gens intéressés, faire participer des gens, pas seulement y aller, hein? Faire participer des gens qui pourraient être intéressés. Donc, travailler sur la participation réelle des parties prenantes.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci beaucoup, Judith. Je pense – moi, personnellement, je comprends bien ce que les parties prenantes au sein d'ICANN, les SOs et les ACs représentent au sein d'At-Large. Mais outre ces parties prenantes, on a la société civile, on a le secteur académique, on a la communauté technique, on a les gouvernements... Donc, ce n'est pas un problème de parler de société civile. Parce que finalement, à At-Large, nous avons beaucoup d'organisations qui appartiennent à la société civile.

Je voudrais rajouter une seule petite précision parce que je sais que Nora nous attend et que Jean-Jacques doit répondre aux questions. Le point le plus important, ce qu'ICANN peut faire pour la société civile, c'est la formation de compétences. C'est très important. Et je pense que le projet que l'on peut vous soumettre pour la formation de compétences sera accepté et sera pris avec beaucoup de sérieux.

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup. Jean-Jacques, vous avez la parole.

JEAN-JACQUES SAHEL : Merci beaucoup. Donc, si l'on revient un petit peu à la discussion que nous avons eue ce matin, les recommandations que nous avons eues pour le Sommet d'ATLAS. ICANN continue à soutenir les programmes de sensibilisations pour renforcer la participation des parties prenantes. Bien. Ça, c'est la recommandation faite à la suite d'ATLAS II. Je peux continuer, mais ici on parle de sensibilisation. ICANN devrait assurer que des considérations appropriées soient données aux différentes options, elle aura importance dans ces groupes, etc., etc.

Je suis très heureux que vous ayez fait ces recommandations, mais comment les appliquer? Comment est-ce que cela entre dans la mission de l'ICANN? Pour être sûr que l'on a une diversité d'utilisation, de participation au sein de l'ICANN. Nous avons essayé de participer avec les différentes audiences. Notre objectif n'est pas de créer de nouvelles SOs et de nouvelles ACs, non, pas du tout. Si l'on pense de manière pratique comment est-ce que nous pouvons dire: « Nous voulons promouvoir ALAC », « Nous voulons promouvoir la GNSO ». Si l'on regarde le monde entier, il faut qu'il y ait davantage d'éducation pour

qu'on explique aux gens de quoi on parle. Si on réfléchit à quelles sont les parties prenantes, les groupes, les grands groupes qui existent, est-ce qu'on peut parler d'une communauté commerciale? Oui! On a une participation commerciale. Nous avons une communauté technique, c'est vrai. Elle existe. Elle est variée. C'est un terme large. On ne fait que commencer à travailler, à participer avec eux, mais bon, ils existent. C'est une autre catégorie.

Ensuite, on a les gouvernements, la partie intergouvernementale et ensuite, il y a le reste. Et le reste inclut les ONG, les organisations à but non lucratif, les utilisateurs finaux, les personnes qui s'occupent de l'intérêt des utilisateurs finaux. Donc, je veux bien utiliser le terme de « société civile » si vous avez une définition à me donner. Je n'en ai pas trouvé, moi, personnellement. Si quelqu'un a une bonne idée de la manière dont on peut catégoriser ces différents groupes multipartites, ça m'intéresse.

Nous devons être capables de participer avec différents groupes. Si l'on met de côté la communauté technique, commerciale, les gouvernements, et on garde le reste, on peut penser à avoir une participation dédiée avec l'Académie, les gens qui pensent qu'ils représentent les utilisateurs finaux et une participation avec les ONG aussi. Mais ce n'est pas très pratique. Et je serais très

heureux de recevoir votre opinion. Moi, j'essaie de vous expliquer ce qu'on essaie de faire. De parler avec la communauté pour que la communauté soit – s'intéresse à notre travail et veut devenir un membre. C'est ce que l'on fait. On appelle ça la « société civile », cette communauté. On l'appelle la « société civile ».

On pourrait parler différemment si c'est une audience académique comparativement à une ONG, mais peu importe, il n'y a rien de caché, de dissimuler là derrière. Je m'excuse si je crée une confusion, mais c'est une mission qui découle des statuts de l'ICANN et qui nous a été aussi confiée par ALAC et que nous essayons de mettre en œuvre.

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup, Jean-Jacques. Je suis navrée, nous sommes en retard. Donc, cette session est close maintenant. Et je vais demander à Alan Greenberg de reprendre son rôle de président de cette session.

ALAN GREENBERG : Merci beaucoup. Notre prochain orateur, Nora, va nous parler de son département, de la façon dont il évolue et des responsabilités que différentes parties possèdent dans son département. Donc, nous allons nous focaliser sur cette

présentation, nous allons reporter la pause-café de 15 minutes, et j'espère que Patrick Fälström pourra reporter sa présentation de 15 minutes. Et nous prendrons donc un peu de temps sur la session des discussions sur les critères, les attentes des ALS.

Nora, vous avez la parole.

NORA ABUSITTA :

Merci, Alan. Merci de m'avoir invitée pour vous parler ici à Dublin. C'est toujours un plaisir de rencontrer ce groupe et en particulier parce que beaucoup d'entre vous sont des utilisateurs de notre programme, mais beaucoup sont aussi des auteurs de réflexions et de programmes que je développe au niveau des DPRD. Donc, je vais rapidement vous expliquer pourquoi nous avons établi ce département. Il y a eu de très bons efforts réalisés au sein de l'opération de l'ICANN et de la communauté pour renforcer la participation, inviter davantage de gens à jouer un rôle important dans le travail de l'ICANN, mais ces programmes ne sont pas toujours formalisés ou rationalisés. Et c'est pour cette raison que le département qui regarde ce que font — de manière à augmenter le nombre de gens qui participent et à inviter de nouvelles gens à renforcer le niveau actuel de participation. Et nous voulons construire ce que nous avons, nous voulons renforcer cela et voir quelles sont

les brèches et essayer de les diminuer. Donc, voilà, c'est le département. Un département qui existe depuis un an et demi.

Mon équipe est partie pour participer à une autre session. Mais j'ai aussi une équipe très jeune. Beaucoup d'enthousiasme, beaucoup d'énergie de cette jeunesse. Je crois que vous savez tous quels sont nos domaines de travail. J'aime bien les penser en trois groupes, trois catégories. Nous développons des outils pour aider la communauté et les équipes à mieux travailler, des outils pour aider les participants et les autres départements à atteindre leurs objectifs. Donc, nous travaillons avec l'Équipe de participation globale pour avoir comment les équipes peuvent mieux faire leur travail. Et plus facilement, un autre secteur dans lequel nous travaillons, ce sont des programmes pour soutenir la prochaine génération d'ICANN.

Donc, le Programme de boursier, ce n'est pas mon œuvre, il était là, il existait avant que j'arrive. Nous avons essayé de le renforcer, voir qu'est-ce qui pouvait être amélioré. Et j'essaie vraiment d'augmenter le nombre de boursiers. À chaque réunion d'ICANN, nous allons analyser les résultats de cette réunion, voir si les critères utilisés sont applicables. Et si ce n'est pas le cas, nous allons travailler avec vous pour voir quels sont les meilleurs critères que nous devons inclure.

Le Programme de NextGen a été conçu parce qu'on pensait qu'il y avait vraiment quelque chose qui manquait au niveau du Programme des nouvelles générations, que la nouvelle génération – on devait se rapprocher d'eux de façon – et donc, dans ce sens, le Programme NextGen a été créé pour cibler la prochaine génération et les régions, par exemple les régions les moins bien desservies. Par exemple, on dit qu'on va en Europe, en Asie, en Afrique; on met en place – on organise la réunion, mais très souvent, on ne regarde pas trop ce que font ces NextGen pendant cette réunion. Donc, vous allez voir les membres de cette NextGen pendant la réunion. Beaucoup d'entre vous parlent avec eux, c'est bien. Donc, nous vous demandons de continuer à le faire. C'est un groupe avec lequel il faut essayer de créer des liens.

Il y a une évolution qui suit l'évolution d'ICANN. Et nous essayons de voir comment la participation à distance peut être améliorée. Voilà les outils, les programmes sur lesquels nous travaillons. Et finalement, la partie en orange concerne la collaboration. Nous avons beaucoup de partenaires au sein d'ICANN, que ce soit dans le domaine de l'éducation de la gouvernance de l'Internet. Mon département a commencé cette relation. Très souvent, on essaie de créer un département spécialisé pour évaluer les avantages de ces relations et essayer de créer des liens entre les départements concernés. Voilà.

Ici, vous avez un peu plus de détails sur le programme. Je crois que vous le connaissez, donc je vais passer cela.

Une des choses importantes, c'est que ces programmes, ces outils, cette collaboration ont besoin de votre soutien et ont besoin de vos commentaires, de votre contribution. Ils ne vont pas travailler si je n'ai pas un contact avec vous, si je ne vous écoute pas. Donc, à tout moment que vous travailler avec les NextGen, avec les boursiers, avec la plateforme d'apprentissage en ligne, si vous pensez qu'il y a des améliorations possibles à faire, dites-le-moi ou dites-le à mon équipe. Parce que c'est comme ça que nous pouvons faire des progrès. Notre département veut évoluer, veut avancer. S'il y a des points sur lesquels vous voulez des mises à jour, par exemple dans le programme du mentorat, je vais vous donner une mise à jour. Nous sommes en train d'analyser la question du mentorat à travers l'Équipe des parties prenantes qui considèrent le mentorat comme un travail, une partie très importante dans le domaine de l'expérience d'ICANN. Nous essayons de voir ce qui marche, ce qui ne marche pas, ce qui a marché dans le passé. Nous allons lancer un nouveau programme de mentorat à Marrakech.

Entre maintenant et Marrakech, nous allons essayer de parler de cette idée avec la communauté, nous allons travailler avec des

membres de la communauté pour voir ce qu'on peut faire, ce que l'on ne doit pas faire. On va essayer de trouver des mentors qui ont déjà une formation au niveau de dirigeants, une formation de leadership, essayer de trouver quels sont les gens qui peuvent travailler avec les nouveaux arrivants, avec les NextGen.

Cela, on le fait de manière informelle, mais on a aussi besoin de le faire de manière formelle pour nous assurer qu'on a vraiment quelqu'un qui s'occupe de développer ce programme et de lui permettre de survivre et de s'améliorer. Donc, nous allons nous assurer que ce programme de mentorat fonctionne mieux que dans le passé. Voilà.

La question – les questions que j'ai reçues de votre part sont des questions portant sur les recommandations liées au DPRD, c'est-à-dire à notre département. Comment notre département soutient-il les programmes de sensibilisation? Comme je l'ai dit au début, nous essayons de développer des outils utiles pour la participation multipartite. Nous produisons beaucoup de contenu produit par les membres de nos équipes qui, bon, font de la participation économique ou autre. J'essaie de voir maintenant un projet pour une création d'un contenu local, pour notre matériel de sensibilisation ou pour la plateforme d'apprentissage en ligne. Donc, plutôt que de prendre des

contenus créés en anglais et traduits, j'essaie de voir dans chaque région qu'est-ce qui est important pour les habitants, la population de ces régions et rédiger des contenus dans les langues locales. Je crois que c'est une bonne manière d'aborder la question.

Ensuite, nous voulons augmenter le nombre de personnel, de personnes qui travaillent avec nous et les ressources, le budget, pour que cette contribution puisse vraiment être utile à la communauté pour développer tout ce qu'elle – tout ce dont elle a besoin pour la participation. J'essaie en permanence d'obtenir un meilleur budget, donc j'aurais besoin de votre soutien aussi, un peu plus de pression au niveau du Conseil serait utile. Nous avons un département formé de gens très jeunes, comme je l'ai dit. Une équipe très jeune. Donc, le soutien de la communauté, qu'il dise que ces programmes sont utiles, que ces programmes donnent de bons résultats en termes de participation. Pas seulement des chiffres, mais aussi parler de la qualité. Tout ça, c'est très important pour nous.

Au niveau du nombre de personnes, notre équipe est en train de – le nombre de membres de notre équipe est en train d'augmenter. Nous sommes six maintenant. Au début, nous étions deux. Donc, nous travaillons aussi avec d'autres équipes au sein de l'ICANN et des membres de la communauté aussi. Et

je prends contact avec vous souvent pour nous aider à créer des cours ou pour nous aider dans le domaine des NextGen ou du travail pour les NextGen et autre.

Donc, c'est mon équipe, mais ça va un petit peu plus loin aussi. Je travaille aussi avec le reste de la communauté.

La dernière question que je voulais aborder était ce que nous avons fait pour soutenir les campagnes qui font la promotion de l'ICANN. Nous avons beaucoup de contenus différents. S'il y a des contenus qui vous paraissent manqués, s'il vous plaît, dites-le-nous. Je crois que je vais m'arrêter ici. Et je conclurai en disant que beaucoup des outils que nous avons mis en place ont été demandés, réclamés par la communauté. Mon équipe travaille beaucoup avec la communauté. S'il y a des choses qui vous paraissent manquées ou des domaines dans lesquels vous pensez qu'on peut faire plus, dites-le-nous. Merci.

ALAN GREENBERG :

Merci beaucoup, Nora. Donc, il nous reste à peu près 15 minutes pour parler de cela, pour débattre. Donc, nous allons utiliser le minuteur. Une minute – probablement que c'est deux minutes, mais nous avons [peu clair] à une minute... On va donner la parole à Wolf. Tijani?

Il y a 30 secondes, je n'avais pas vu tous ces noms qui se levaient et ces demandes d'intervention, mais Wolf est en premier. Tijani est en premier.

TIJANI BEN JEMAA : Merci, Nora, de cette présentation. On a parlé du développement de contenu local. J'aime beaucoup cela, mais j'aimerais que vous me disiez comment on peut faire cela et ce que vous faites pour le développement du contenu local. Comment vous pouvez améliorer ce développement au niveau local de contenus? C'est un échec pour les pays en développement et les pays moins avancés. Deuxièmement, vous vous occupez d'ICANNLearn. J'aimerais vous poser une question : qu'est-ce qui est fait jusqu'à présent pour ICANNLearn et qu'est-ce qui sera fait à l'avenir? Merci.

ALAN GREENBERG : Donc, vous pouvez répondre, Nora, mais restez brève néanmoins.

NORA ABUSITTA : Au niveau du développement, du contenu au niveau local, nous avons déjà beaucoup en effet déjà qui existe. Il y a des universitaires. Je sais que vous avez de très bons contenus,

comme Aziz, par exemple, en langue française. Donc, ça, c'est important. Et si vous connaissez les contenus en espagnol et en français qui ont déjà été créés, faites-le-nous savoir. Je vais me baser sur nos vice-présidents au niveau régional. On va voir d'abord ceux qui existent sur le terrain déjà, localement, et nous allons demander à des consultants, des experts, de créer plus de contenus pour nous. Je lance un projet qui s'appelle « GAPS » pour voir les fossés qui existent dans l'éducation, dans les connaissances.

TIJANI BERN JEMAA :

Je rebondis là-dessus. Donc, je vois que vous parlez de contenu pour les plateformes au sujet de l'ICANN. Moi, je parle de créer des contenus au niveau local sur l'Internet, comment vous pouvez améliorer le développement de contenu dans ces régions pour que ce soit présent sur l'Internet.

NORA ABUSITTA :

Ça, c'est à plus long terme. C'est un processus à long terme. Ça prend plus que la création de plateformes d'apprentissage en ligne. Nous allons travailler. J'aimerais travailler plus avec les universités, par exemple. Et beaucoup d'universitaires, lorsqu'ils parlent de la gouvernance de l'Internet, vont parler en anglais parce que c'est la langue un petit peu de l'Internet. Et nous

allons développer un plan, nous allons vous inclure dans ce plan.

Et au sujet de votre question sur ICANNLearn, on l'a lancé, j'espère que vous l'avez vu, c'est extrêmement facile à utiliser, beaucoup plus de cours, c'est très interactif, ça va permettre d'enseigner des cours, de développer des cours, je vous encourage à aller voir ICANNLearn. Je sais qu'on en a déjà parlé. Nous avons dans un stand en bas des exemples d'ICANNLearn.

ALAN GREENBERG :

Oui. C'est à moi la parole. Je n'ai pas besoin de réponse, mais – puisque je suis Alan Greenberg. Lorsque j'observe tout cela, on va vous soutenir avec les *fellows*. Regardez dans cette salle et voyez le nombre de personnes remarquables, qui ont commencé en tant que *fellows*. Vous pouvez vraiment être satisfait de leur travail. Donc, c'est absolument excellent. Donc, je ne sais pas quels sont exactement les retours, si c'est une personne sur dix, ce n'est peut-être pas 90 %, mais il y a beaucoup de personnes qui restent, qui ont été des *fellows* et qui reviennent et qui restent. Donc, je vous soutiens entièrement pour cela.

NextGen, c'est un peu à la mode, c'est une tendance. Je n'ai pas vu beaucoup de chiffres, comment ça va véritablement nous

aider. Et ça me paraît une bonne idée de programmes et on devrait vous soutenir, on a besoin de nouvelles générations, on a besoin de sang neuf et peut-être que ça ne nous coûte pas trop trop cher non plus à développer.

Je suis très franc dans mon discours. Heidi me rappelle que nous allons connaître les chiffres. Je ne vous ai pas dit d'arrêter, je vous ai dit qu'il faut bien comprendre le programme. Donc, le Programme de formation des leaders – et moi, ça fait longtemps que je suis à l'ICANN, je soutiens tout à fait cela. J'aimerais vraiment que – il y a beaucoup de personnes qui puissent suivre ce Programme de formation des leaders.

NORA ABUSITTA :

Ça, ce n'est pas moi qui m'en occupe. Moi, je suis une fan. Je ne peux pas obtenir le crédit pour cela. Ce n'est pas moi qui s'occupe de ce programme de formation.

ALAN GREENBERG :

J'ai vu les cours qu'il y avait sur ICANNLearn, j'ai entendu des commentaires et ce que j'ai entendu dire, c'est que ça prête à confusion, ça semble parler de chose qui ne me concerne pas et c'est démodé. Voilà ce que j'ai entendu dire. Donc, je ne demande pas de réponses, mais je voulais parler de cela. Olivier a deux cartes, mais il ne pourra parler qu'une seule fois.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : C'était ce matin, donc...

Merci, Nora, de venir nous voir. J'aimerais rebondir sur les recommandations ATLAS. C'est très bien que vous nous avez donné des réponses pour 2, 1 et 12. Mais j'ai 18, 33, 38 et 41. J'espère que je serai en mesure de cela en une heure trente. Ou en une minute et trente secondes.

Donc, l'accroissement du budget, vous avez dit quelques mots là-dessus. Ensuite, le soutien pour les développements des politiques. « Développements des politiques », ça, c'est un mot clé. L'ICANN fait beaucoup de choses pour engager les personnes dans les activités, mais ce ne sont pas des développements de politiques. Il faut vraiment qu'on les aide dans ce domaine. Ça, c'est la recommandation 18.

La 33 : « L'ALAC doit organiser plus de webinaires pour renforcer les capacités ». Je crois que là, on a besoin d'un peu d'aide pour trouver des intervenantes pour préparer les présentations PowerPoint.

On parlait d'un Programme de stage, avec des stagiaires, pour nous aider. Donc, je regardais la recommandation 38 : « S'assurer qu'on puisse trouver le Guide pour les nouveaux venus ». Pour les débutants. Ça, il faudra le remettre à jour un

petit peu. Il commence à dater. Ç'a été écrit par des membres du personnel qui ne sont plus là. Il faudra revoir ces manuels et ces livrets, d'obtenir des sources de financement pour les activités At-Large. On a parlé de cela avec Sally Costerton ce matin. Ce serait intéressant également de voir comment on peut travailler avec votre département dans ce sens.

Donc, désolé, pour les interprètes, j'ai été un peu vite.

ALAN GREENBERG : Merci, Olivier. On pourra vous redonner la parole, si vous le désirez.

NORA ABUSITTA : Quelques points. Pour le développement des politiques, en effet, on regarde cela de plus près. Lorsque l'on voit pour les NextGen un peu le parcours pour le passé et l'expérience de ces personnes, on essaie de trouver des personnes intéressées par ces domaines spécifiques. Dans la réunion de type B, c'est ce que l'on va faire. C'est ce qu'on va cibler : des gens qui veulent faire du développement de politiques pour renforcer les capacités avec les webinaires. Je pourrais vous fournir des informations, des contenus, on pourra en parler un petit peu plus officieusement.

Donc, vous venez de me donner une excellente idée, c'est de créer plus de cours faciles d'accès, donc c'est de bonnes idées, merci beaucoup.

J'ai parlé de stagiaires, oui, nous avons de lancer un programme interne de stage et nous avons notre première stagiaire à l'ICANN. Je vais évaluer le programme pendant six mois et on va voir si l'on peut lancer ce programme avec la communauté. Ce n'est pas toujours évident, mais je vous tiendrai au courant.

ALAN GREENBERG : Plus d'intervenants maintenant, mais Vanda a la parole.

VANDA SCARTEZINI : Je serai rapide. Nora, très heureuse de faire votre connaissance. J'aimerais vous rappeler qu'au Brésil, nous avons des idées très créatives avec les personnes qui sont engagées dans l'ICANN. J'aimerais vous inviter à travailler avec nous pour partager de nouvelles idées, comment utiliser les personnes au niveau interne et vraiment aller plus loin. Nous avons le problème de la langue, nous avons de problèmes avec le fait que nous devons travailler en brésilien. Mais nous avons dépassé tout cela et nous connaissons des avancées notables.

ALAN GREENBERG : Il reste une minute et demie. Quatre personnes doivent prendre la parole. Nous avons Judith.

JUDITH HELLERSTEIN : Judith Hellerstein de NARALO. Merci, Nora, de cette présentation et de ces idées. On a mentionné plus tôt, lorsque Sally était là, que vous allez donner un nouvel élan au Programme des *fellows*. Parce qu'en Amérique du Nord, par exemple, les communautés désavantagées aux États-Unis et au Canada, les Amérindiens, les régions – des personnes de régions rurales qui n'ont pas accès à tout cela. Donc, beaucoup de personnes ont raison des programmes de *fellows*. Nous pouvons donner des points – des possibilités à des personnes qui n'auraient aucune possibilité s'offrant à elles auparavant. Donc, on cherche – j'aurais trouvé de nouvelles personnes, trouvé de nouvelles idées pour les nouvelles générations.

En ce qui concerne les différents bureaux régionaux de l'ICANN, nous travaillons avec les départements informatiques – c'est arrivé un petit peu en fin d'année, donc on n'a pas eu le temps de faire beaucoup. Cette année, on a commencé à leur parler, en effet, de l'existence de ces bureaux régionaux qui pourraient être utilisés au Groupe sur la technologie. Nous avons parlé des aspects positifs et négatifs de ces *hubs* régionaux. Donc, nous allons continuer notre travail.

ALAN GREENBERG : Merci beaucoup, Judith. Beran?

BERAN GILLEN : Oui. Merci, Nora, de cette présentation. Je serai très très brève. Je vais poser une question sur la Stratégie de nouvelles réunions de l'ICANN qui vont commencer l'année prochaine, réunion B, notamment. Qu'est-ce qu'on va faire pour NextGen et pour les *fellows* et pour la réunion B? Et je voulais en savoir plus également les systèmes de stage, le mentorat, mais on pourrait faire ça en aparté.

NORA ABUSITTA : Pour la réunion B, on va avoir comment on peut maintenir le Programme NextGen et *fellows*, mais pour qu'il soit significatif, comme je l'ai mentionné brièvement auparavant, les critères pour choisir les *fellows* et les *NextGen'ers* seront basés sur leurs expériences, leur intérêt pour le développement de politiques également, pour qu'ils en retirent beaucoup. Parce qu'il y a des attentes également lorsqu'on vient aux réunions de l'ICANN. Ce n'est pas seulement le développement de politiques. Donc, il faut que tout le monde puisse retirer quelque chose.

ALAN GREENBERG : Merci beaucoup. Aziz.

JUDITH HELLERSTEIN : Judith une nouvelle fois. Comment on peut faire participer plus de personnes des communautés qui n'ont pas été représentées auparavant.

NORA ABUSITTA : Nous allons avoir les critères. Dès qu'on a terminé cette réunion, il y a d'autres problèmes que l'on doit régler avec différents critères. Et donc, je vais vous contacter par courriel. Il y a en effet des régions où les personnes ne sont pas assez qualifiées, mais nous allons en parler.

ALAN GREENBERG : Merci. Aziz, vous avez la parole.

AZIZ HILALI : Nora, oui, je voudrais juste faire une petite proposition qui pourrait enrichir un petit peu cette plateforme en ligne et qu'on peut mixer avec le Programme de NextGeneration, c'est-à-dire essayer au niveau – pour – et ça pourrait être aussi un critère pour le choix et la sélection des gens qui peuvent bénéficier du Programme NextGen ou le Programme des bourses. C'est de

prendre – d’abord faire la formation à ces gens en ligne en utilisant la plateforme. Ça pourrait faire gagner du temps au lieu de faire venir les gens, faire des formations à 7 h du matin. Plutôt de faire cette formation en ligne et puis, ensuite, profiter de la semaine de l’ICANN pour qu’ils fassent des choses beaucoup plus intéressantes, beaucoup plus importantes. Et je pense que c’est un programme qui pourrait très bien marcher.

Deuxième point auquel je voudrais aussi signaler, ici à l’ALAC, il y a beaucoup de vieux comme moi qui ont roulé leur bosse dans l’ICANN et qui peuvent être très très utiles au niveau de la formation en ligne. Suivez mon regard. Et donc, il – à côté de moi aussi. Et voilà. Moi, je suis en tous cas volontaire pour tout ce qui est formation francophone.

Je voudrais aussi signaler que j’ai introduit un cours dans mon université sur la gouvernance de l’Internet, que je fais dans deux universités différentes.

NORA ABUSITTA :

Premièrement, en fait, oui, on demande aux *NextGen’ers* de suivre trois ou quatre leçons sur l’OLP, déjà. Donc, quand ils arrivent, ils ont un minimum de connaissance sur l’ICANN, comme ça marche. Et en fait, un des cours qu’ils doivent suivre, c’est « *How to survive an ICANN Meeting?* » Donc, on fait ça déjà,

mais, en fait, souvent ils arrivent et il y a tellement d'informations, il y a beaucoup de monde et vraiment, ils se sentent complètement perdus. Donc, on voit vraiment...

Some of them do!

Donc, pour ça, vous avez complètement raison, on va essayer d'enrichir le programme qu'ils doivent suivre avant d'arriver ici.

Deuxièmement, oui, je compte sur vous, Aziz, et les autres. Si vous avez du temps, si vous voulez enseigner des cours sur la plateforme, avec plaisir. C'est ce qu'il nous faut, en fait. C'est ce qu'il nous faut.

AZIZ HILALI : Ce sera toujours bénévole!

ALAN GREENBERG : Donc, nous avons cinq minutes de retard. Nous avons les personnes de SSAC qui vont nous rejoindre dans un quart d'heure à peu près. Donc, on aura une pause-café de dix minutes. Donc, ne revenez pas en retard, s'il vous plaît. Je vais demander à Patrik de commencer à l'heure, Patrik Fälström. Donc, c'est important, par courtoisie, que l'on revienne rapidement de notre pause-café. Merci.

[PAUSE-CAFÉ]

JULIE HAMMER : Eh bien, bon après-midi à tous et à toutes. Je suis très heureuse de vous présenter Patrik Fälström. Président de SSAC. Donc, veuillez s'il vous plaît lui prêter votre attention. Donc, ils veulent nous parler des activités du SSAC de ces derniers mois.

PATRIK FÄLSTRÖM : Merci beaucoup. Merci de m'avoir invité. Nous avons des membres – pas encore des membres de la SSAC, mais quelques personnes du SSAC sont là, oui. Veuillez s'il vous plaît vous lever si vous êtes membres du SSAC. Il y a des membres surprises également!

Très bien. Merci. Donc, j'aurais dû rappeler les résultats d'Irlande-Argentine, je ne sais pas si vous avez suivi le Rugby. Donc, 43 à 20 pour l'Argentine, qui a battu l'Irlande!

Donc, au SSAC, nous avons un excellent personnel de soutien, personnel qui nous soutient à l'ICANN. Donc, ensemble, nous faisons beaucoup de travail, nous avons produit une nouvelle présentation PowerPoint, avec de nombreux transparents. Très de plaisanteries. Nous avons travaillé avec acharnement et je crois que cela est important pour les membres de l'ALAC d'être au courant de ce que nous faisons dans notre organisation. Nous sommes une organisation consultative, et nous faisons un travail important véritablement. Nous donnons des conseils. Et

nous avons 35 membres, nous sommes nommés par le Conseil d'administration de l'ICANN. Et ce que nous faisons depuis de nombreuses années, c'est de conseiller la communauté de l'ICANN sur des questions en rapport avec la sécurité et l'intégrité des systèmes de nommage et d'adressage, les affectations des adresses de l'Internet. Donc, c'est important lorsque l'on pense à la transition IANA, on a besoin d'expertise sur des domaines très vastes. Et voici le niveau d'expertise que nous trouvons sur le transparent. Sur la gauche, le DNS, DNSSEC, les abus, crimes cybernétiques et ainsi de suite. Services Internet, prestataires de services, fournisseurs d'accès Internet, lignes de conduite ICANN. On a beaucoup travaillé à la cybercriminalité, on a de nombreuses publications, 73 publications depuis 2002. Donc, cela représente évidemment beaucoup de travail et beaucoup d'activités de sensibilisation, comme ici, où nous travaillons et où nous communiquons sur nos activités.

Donc, que fait l'ICANN? Ce qui est important pour nous, c'est de penser à notre charte, à notre mission, aux valeurs de base de l'ICANN, et nous voulons assurer la stabilité et la sécurité de l'Internet et un système d'identifiant tout à fait unique et préserver et améliorer la stabilité opérationnelle, la sécurité, l'interopérabilité de l'Internet. Donc, nous sommes une commission consultative qui assure qu'on suive bien les conseils

que nous prodiguons et qui sont importants pour la stabilité de l'Internet. Donc, on a parlé du CCWG, on a parlé des membres du Conseil d'administration, et ceci et cela. Donc, je vais suivre cela de près pour nous.

Ce que je viens de décrire, notre charte et la mission de l'ICANN, c'est absolument essentiel. Il y a des rapports très forts. Donc, c'est évidemment important, les membres du Conseil d'administration et ainsi de suite. Nous, on est plutôt de ce côté, on fait des recommandations fortes sur la sécurité de l'Internet. On s'assure du fait qu'on doit être écouté. Il faut qu'on prenne en compte nos conseils, c'est très important. Parce que si le Conseil d'administration ne nous écoute pas, eh bien, on risque d'avoir des problèmes au niveau de la sécurité, de la stabilité de l'Internet. Donc, il y a des rapports étroits entre notre travail et le travail que vous faites également. Tout est absolument lié. Si l'on regarde les publications, par exemple, sur la gauche, nous formons un groupe de travail qui fait de la recherche, qui compose un document, on pose des questions à différents groupes, comme l'ALAC. Et ça fait longtemps qu'on n'a pas obtenu de questions de l'ALAC, n'hésitez pas à nous envoyer des questions. Le GAC nous a posé des questions, le Conseil d'administration nous a posé des questions... N'hésitez pas à faire appel à nous si vous avez des doutes sur certains points d'ordre technique.

Donc, parfois, on ne peut pas donner de recommandations, on décide de ne pas publier quoi que ce soit. On n'a pas besoin simplement de décrire un problème, on veut vraiment faire des recommandations pour résoudre les problèmes. Si c'est possible, donc, on fait des recommandations au Conseil d'administration. Et on a là, sur la droite de l'écran, le *board* doit accepter et étudier nos conseils et décider ou pas s'ils vont suivre nos conseils ou pas. Il peut y avoir un processus de développement de politiques, PDP. Il peut demander au personnel de lancer des commentaires publics. On peut donc disséminer des conseils aux parties concernées. Ça, c'est le point numéro 3. Donc, par exemple, pour les certificats dont on a parlé récemment, l'ICANN a contacté un forum, et il y a des accords qui ont été trouvés. Ou bien, on peut trouver – le Conseil d'administration peut trouver autre chose, une solution différente et expliquer pourquoi ils ne suivent pas les Conseils de SSAC. Risque peut-être de collision dont on a entendu parler là aussi. Donc, on a fait des tee-shirts à ce moment-là à SSAC. Donc, les différents groupes de travail, eh bien, il y a l'analyse des nouveaux gTLDs, protection des bureaux d'enregistrement, ateliers DNSSEC, on a travaillé aux adresses IPv4, et au nombre d'adresses qui est de plus en plus limité, c'est un problème. L'IPv4 est pratiquement fini, il n'y a pas plus pratique sur l'IPv4 pour le monde entier. Et nous suivons de près les conseils du Conseil d'administration. C'est important vraiment de suivre ce

que l'on fait avec nos conseils et comment le Conseil d'administration gère nos conseils. Lorsqu'ils sont pris en compte, lorsqu'ils ne sont pas pris en compte, il faut qu'on ait un système de suivi absolument excellent. Il faut suivre à la trace ce que fait le Conseil d'administration lorsque l'on envoie des conseils à ce *board*. Hélas, parfois ça prenait trop de temps d'obtenir une réponse du Conseil d'administration et ça, ce n'est pas bon. Il faut qu'on travaille de manière toujours plus efficace.

Donc, les récentes publications, il y a eu SSAC 073, commentaires sur les zones racines et sur la signature de ces certificats clés. Nous avons deux autres documents, 072 et 071, qui ont été publiés. Nous avons également notre propre page Web. Nous avons les médias sociaux, on essaie de se lancer. C'est nouveau les médias sociaux. Mais ça va marcher très fort, je crois. Et nous avons des vidéos! Absolument! Vous pouvez nous voir à la télé. On essaie d'expliquer ce que l'on fait à la télé. C'est extraordinaire. Donc, nous avons des personnes qui nous ont fait des vidéos pour très sérieusement avoir de meilleures documentations et suivre de meilleures pratiques, donc faire plus de sensibilisation, d'activités de sensibilisation. C'est grâce à vous qu'on a pu faire cela. Donc, je crois qu'on a pu faire cela. Donc, je crois que les vidéos, c'est quelque chose qui a été proposé par ALAC, il me semble. Donc, nous avons beaucoup d'idées qui proviennent de ce groupe de travail.

Transparent suivant. Donc, ça, c'est une description de SSAC. Vous avez à ce moment-là des questions. Où est-ce que nous allons passer à des points un petit peu plus substantiels? Donc, nous allons poursuivre. Que faisons-nous, en ce moment, c'est ce qui est à l'écran. Nous venons de publier SSAC 073, nous avons eu des ateliers, la réunion 54, et à cette réunion 54, nous allons avoir des documents sur la production des titulaires. Et nous avons différents documents qui sont présentés pendant leur phase de développement. Parce qu'il y a parfois des problèmes de confidentialité qui se posent. On ne peut pas toujours dire ce qu'il y a dans le document avant que les documents soient conclus. Mais on veut vraiment connaître les meilleures pratiques. Et en 2016, au premier trimestre, nous allons donner des conseils sur le nouveau programme gTLD et faire un atelier DNSSEC à la prochaine réunion, la 55^e de l'ICANN. Donc, nous avons SSAC 073, c'est un document très simple, simple parce qu'il y a deux raisons à cela. Il y a une équipe de conception pour le *rollover*. Ça, ça provient de la communauté. Il y a déjà eu un document qui a été produit. Nous avons le SSAC 063.

Donc, on me parlait de la gestion clé de la zone racine et motivations. Donc, pour passer à autre chose, les risques associés avec ce système, les mécanismes disponibles et les risques d'échec, évidemment. Donc, on a parlé de ces systèmes

de remédiation et de limitation des risques. Il y a toujours des risques dans notre travail, lorsqu'on travaille avec l'Internet. Mais en tous cas, il faut en parler. Nous notons également que SSAC 063 contenait cinq recommandations pour l'ICANN et pour la gestion de la zone racine. Donc, nous avons comparé cela avec le rapport qui a été présenté. Hélas, on ne voit pas par rapport à l'équipe de conception comment ils sont ces cinq recommandations. On pense qu'ils ont pris en compte ces cinq recommandations, mais ce sont des conseils pour l'ICANN, et peut-être que ce n'est pas assez bien pour eux. Donc, en fait, c'est un document très simple. Donc, c'est une annexe, SSAC 63. Donc, je crois qu'il est important de prendre en compte ces recommandations. Ce n'est pas vraiment difficile.

Bien. Est-ce qu'il y a des questions sur ces points-là?

Je voulais aussi ajouter qu'en ce qui concerne – je regarde Jeff, oui, dans la direction de Jeff. Jeff est membre de SSAC, il appartient à cette équipe, et c'est peut-être le cas. Et ça peut être quelque chose d'important pour ALAC, travailler, faire un travail de sensibilisation qui peut être utile. Donc, ALAC peut peut-être travailler avec l'Équipe technique. Ça peut vous intéresser?

Bien. Donc, je vous encourage à suivre ce qui se fait actuellement.

Est-ce que c'est un bon résumé?

JEFFREY DUN :

Merci, Patrik. Peut-être que vous ne le savez pas, mais si on a une validation de la clé avec le DNS, d'une manière ou d'une autre au cours de ces dernières années, de manière efficiente, le DNS devient de plus en plus sûr. Et donc, lorsque l'on parle du roulement de clés, on parle du roulement de la chaîne de sécurité de ce système. Mais on peut affecter beaucoup de gens si on fait mal les choses. Donc, il y a beaucoup d'attention qui est donnée à cet exercice pour s'assurer que l'on change cette ancre de confiance au sein de la racine sans faire de bêtise.

PATRIK FÄLSTRÖM :

Pour le dire différemment, je – on peut – si vous pouvez dire « je ne sais pas quel est le certificat », cela peut arriver. Avec tout ce que tout le monde fait sur l'Internet, c'est quelque chose qui arrive tout à coup. Et certaines personnes essaient de trouver davantage d'oxygène.

Ah, il y a une question.

ARIEL LIANG : Une question de Murray McKercher : « Quel est le problème le plus grave concernant la sécurité et la stabilité de l'Internet? Et comment est-ce qu'ALAC peut aider dans ce sens? ».

PATRIK FÄLSTRÖM : Alors, la chaîne, la longueur de la chaîne. Il y a beaucoup d'autres choses très importantes. Je dirais que le problème le plus important que nous affrontons au niveau de SSAC est d'abord le roulement de clés avant tout, mais en plus, si vous regardez, les meilleures pratiques pour préserver — ça l'air un peu idiot, mais ce que ce document explique, c'est quelles sont les meilleures pratiques pour s'assurer que les personnes qui sont des titulaires de noms de domaine ne perdent pas leurs noms de domaine. Donc, ce que nous essayons de voir ici, c'est quelles sont les meilleures pratiques dans ce domaine. Nous sommes vraiment – nous voyons qu'il y a énormément de sites Internet, de services qui ne sont pas vraiment gérés de manière efficiente, et ça peut avoir un impact secondaire, des effets secondaires. Et l'ALAC, et l'*Internet Society*, etc., ont une grande communauté, ont beaucoup de sensibilisation. Et donc, pour eux, c'est très important d'expliquer aux gens ce qu'ils peuvent faire. Non pas comme papier académique, mais ce que l'on peut faire. Donc, si on regarde les meilleures pratiques dans différents domaines, il y a beaucoup de documents au niveau

académique. Mais lorsqu'on regarde ce que l'on a, il y a certaines choses qu'on ne peut pas faire dans la réalité. Donc, qu'est-ce qui est facile à faire? Qu'est-ce que l'on peut faire lorsqu'on essaie de sécuriser les choses? Voilà, c'est là que je pense qu'ALAC peut aider. Et c'est le travail que nous faisons, et c'est là que vous pouvez nous donner votre aide.

Bien. Alors, ce que nous avons analysé, les différentes attaques étaient contre les registres de TLDs. Les registres de TLDs ont été attaqués. Les personnes ont pris les noms de domaine en rentrant dans ces registres, en faisant de l'ingénierie sociale au niveau des bureaux d'enregistrement. Ce qui a des impacts, un résultat. Ce n'est pas une bonne chose si le nom de domaine de Google dans le pays est attaqué par quelqu'un, ce qui force les gens à utiliser les choses qui ne sont pas correctes. Donc, ici, nous essayons un petit peu d'analyser le problème, de donner des conseils pour les meilleures pratiques liées aux bureaux d'enregistrement et à tous ceux qui opèrent des services pour les bureaux d'enregistrement et pour les titulaires de registres. On donne aussi des conseils pour ICANN, pour la communauté, concernant l'utilisation ou la mauvaise utilisation de tout cela.

ALAN GREENBERG :

Jeff a dit que certains utilisateurs du DNSSEC valident ces clés. Et est-ce que vous avez l'intention de regarder les statistiques ici

sur la façon dont les nombres de noms de domaine qui sont volés, les effets que ça peut avoir. En tant que président d'ALAC, quelqu'un qui s'occupe de PDP sur certains problèmes, j'entends les gens qui se plaignent et qui disent : « Ce bureau d'enregistrement a volé mon nom », ce type de choses. Et il n'est pas très clair pour moi si c'est quelque chose de réel ou si c'est seulement une plainte qui arrive jusqu'à moi.

PATRIK FÄLSTRÖM :

Pour vous rassurer, je dirais que oui. En réalité, ce que nous avons fait, ce que vous allez voir pour ce rapport, c'est que nous avons regardé le point 3.20 du RAA. Si vous regardez – si vous vous souvenez du RAA, le RAA disait dans le point 3.20 que les bureaux d'enregistrement doivent faire un rapport auprès de l'ICANN, se rapporter auprès de l'ICANN. Et on a constaté que ce n'est pas le cas. Pourquoi cette recommandation est là? Quelles sont les données qui sont utilisées, qui sont utiles dans ce sens? Et une chose qu'on a découverte, c'est que c'est peut-être – il serait peut-être bien qu'ICANN publie certaines statistiques concernant ce système de *reporting*. Parce qu'aujourd'hui, c'est seulement un système de *reporting* et rien de plus.

D'autre part, on a aussi analysé s'il était possible d'avoir ces données et de divulguer comme ça les enfreintes dans le système. Et dans le cas de situation illégale, on a constaté que

ce n'était pas – dans le cadre de situations illégales, on a considéré que ce n'était pas possible. Mais si on pouvait au moins publier des statistiques pour comprendre s'il y a des changements, des tendances dans les différentes enfreintes à la loi, ce serait utile pour nous. Mais nous ne l'avons pas fait.

ALAN GREENBERG : Dans beaucoup de cas qu'on m'a commenté, les gens me disaient que le bureau d'enregistrement a porté plainte, j'ai fait une demande... Je ne sais pas si ces gens ont porté plainte pour ces enfreintes, pour ces violations contre leurs droits.

PATRIK FÄLSTRÖM : Oui. Et si ICANN produit des statistiques sur ces violations, ça va nous donner une idée pour savoir si ces violations, justement, si des plaintes – si on porte plainte pour ces violations. Si l'on regarde, par exemple, le rapport de transparence de Google pour différents pays, si l'on compare les pays qui devraient être équivalents : la Suède et la Norvège, les chiffres sont tout à fait différents. Et si l'on regarde des chiffres sur la police suédoise, on a des chiffres qui n'ont rien à voir avec les chiffres qu'on peut avoir nous au – de la Suède. Cet exemple pour la Suède, c'est le même chiffre dans les deux cas. J'étais un peu nerveux avant que ces chiffres soient divulgués.

Nous donnons des recommandations qui sont faciles à appliquer parce que nous voulons que ces recommandations puissent déclencher ce type de discussions. C'est que nous voulons.

Nous regardons donc les meilleures pratiques pour les mots de passe, comment les stocker, comment les garder, comment les changer. Et on parle aussi du type de crédeniels qui sont nécessaires pour authentifier une identité. C'est pour important pour le nom de domaine. Il y a deux facteurs ici d'indication : ce qui est bon et ce qui est mauvais. Et donner certaines suggestions concernant ce qui peut être fait. Les recommandations sont peu nombreuses, mais le document en lui-même contient beaucoup de bons matériels pour tous les bureaux d'enregistrement et les titulaires de registres. Et je pense que ça peut être utile pour les gens. Je pense que ça peut être utile de le lire. Voilà. J'ai fini.

Julie?

JULIE HAMMER :

Merci, Patrik. J'ai travaillé dans ce groupe et je voulais ajouter que ce document devrait être diffusé dans quelques semaines. Et comme suivi, une des choses que peut-être il faudrait faire, c'est de produire quelques pages, un document, en tous cas,

d'une page sur les meilleures pratiques, les conseils pour les meilleures pratiques pour les bureaux d'enregistrement, pour les titulaires de registres. Donc, je crois qu'on pourrait aussi penser à faire une page de conseils pour les bureaux d'enregistrement en leur disant : «Voilà ce que les bureaux d'enregistrement nous demandent comme questions». Lorsqu'on achète un nom de domaine, lorsqu'on renouvelle un nom de domaine, voilà les choses que les bureaux d'enregistrement voudraient savoir et ce que l'on dit d'emblée.

HOLLY RAICHE :

Juste une petite question. Il y a huit ans. Il y avait un document de SSI, qui s'appelait « SSI », sur la façon dont les bureaux d'enregistrement pouvaient dire aux titulaires de registres d'appliquer certains conseils, qui étaient très utiles pour les titulaires de registres et les bureaux d'enregistrement. Je ne sais pas si vous faites cela parce que ce sont des informations très utiles qu'il y avait dans ce document.

JULIE HAMMER :

J'essaie de me souvenir du document dont vous parlez, mais je pense, Holly, que c'était sur un thème différent. Ce que nous voulons faire ici, c'est produire un document d'une page sur ce thème-là, pas sur d'autres thèmes, seulement sur cette

question. Donc, je ne sais pas très bien de quel document vous parlez. Peut-être, en tous cas, que c'est ce qu'on pourrait faire.

PATRIK FÄLSTRÖM :

Bien. Nous avons rédigé une série de documents sur les bureaux d'enregistrement, les meilleures pratiques, ce type de choses, donc je pense que ça pourrait être le cas. Nous allons devoir combiner cela, en parler avec les bureaux d'enregistrement, mais pour le moment, nous considérons cela comme deux secteurs de thèmes différents. Mais je pense que ça pourrait être un travail à faire pour vous, pour ALAC, pour une façon d'utiliser notre matériel pour expliquer la relation qu'il y a entre le bureau d'enregistrement et le titulaire de registres, et je pense qu'au sein de SSAC, on peut vous aider à faire une révision de ce type de document.

HOLLY RAICHE :

Merci. Je pense qu'avant de prendre la question d'Olivier, il y a une autre question ici d'un participant à distance.

ARIEL LIANG :

J'ai deux questions des participants à distance. Donc, la première question vient d'Alexis [Antonis], un internaute du Venezuela : « Dans le cas de kidnapping de noms de domaine,

qu'est-ce qu'on peut faire? Que peut faire la juridiction si l'on sait qu'une violation de ce type a eu lieu et quelles sont les mesures techniques qui peuvent être prises par ICANN et par l'État? ».

PATRIK FÄLSTRÖM :

C'est une question compliquée qui demande toute une session, je dirais. Je vous répondrai de la façon suivante : s'il y a des violations, d'abord on peut faire des recommandations au niveau du SSAC pour s'assurer que ce type d'événements n'ait pas lieu. Mais si ce type d'événement a eu lieu, si la violation est une activité criminelle, à ce moment-là, c'est la loi qui doit prendre en main ce type de problème. Et nous, au sein de SSAC, nous avons aidé la participation des forces de l'ordre, l'Équipe de sécurité de l'ICANN a aidé ce type de choses. Aujourd'hui, nous travaillons avec l'Équipe de sécurité, le GAC. Il y a des discussions spécifiques concernant les limites entre les activités des forces de l'ordre, des activités techniques, bien sûr. Mais nous, au sein de SSAC, nous restons dans le domaine pratique et nous essayons de voir si on peut mettre en place des politiques, faire des suggestions pour aider les forces de l'ordre à faire leur travail de la meilleure manière possible.

JULIE HAMMER; Bien. J'ai ici Olivia dans la queue, Vanda et puis Cheryl. Et je fermerai la queue.

Olivier, vous avez la parole.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Julie. J'ai une question portant sur quelque chose dont Patrik a parlé. D'abord, un commentaire. J'ai entendu parler de la police suédoise, la vidéo qu'ils ont faite. Et je suis content que tu sois toujours avec nous. C'est une blague. Bien. La question concerne IPv6. IPv6, on n'en a pas parlé depuis un moment, mais le livre du candidat contient une série de questions liées à IPv6, liées pour les noms de serveurs lorsqu'il y en a deux, est-ce qu'ils sont compatibles sur IPv6, sur le WHOIS d'IPv6, sur le site Internet. À mon avis, ce n'était pas obligatoire. Mais il semblerait que certains des nouveaux gTLDs ont un système d'IPv6 d'autres noms... Donc, j'aimerais savoir si vous avez l'intention de faire une recherche là-dessus pour savoir s'il y a le plus de gens – s'il y a de plus en plus de gens qui utilisent IPv6 et pour voir si cela a un impact sur l'utilisateur final.

PATRIK FÄLSTRÖM : Si l'on regarde les TLDs aujourd'hui, nous avons 1 800 TLDs. Donc, nous avons un problème technique. Le problème de l'IPv6 est plutôt lié au service des bureaux d'enregistrement, à savoir si

cet utilisateur peut déployer IPv6. Nous ne sommes pas sûrs de pouvoir le savoir, donc nous avons ici une politique qui nous permettrait d'augmenter ce chiffre de 1 400 quelques à 1 800.

Jeff a une vision différente des choses, mais je pense qu'Olivier et Jeff peuvent en parler tous les deux.

VANDA SCARTEZINI :

Quand nous sommes dans une région, nous sommes dans une région où les bureaux d'enregistrement utilisent des revendeurs parce que nous n'avons pas de bureaux d'enregistrement. Et comme les revendeurs n'ont pas d'accord et qu'il y a un manque de connaissances lorsque l'on veut faire cette page – lorsque vous voudrez faire cette page de recommandation, rappelez-vous que nous devons nous adresser aux ISPs, aux fournisseurs d'Internet qui n'ont pas vraiment beaucoup de connaissances. Dans la région d'Amérique latine, c'est la réalité : nous avons des revendeurs. Ce ne sont pas des bureaux d'enregistrement. Nous avons une région – pour cette région, nous avons 17 petits bureaux d'enregistrement et c'est tout. Donc, voilà, je voulais vous demander d'y réfléchir.

Cette année, j'ai circulé et j'ai parlé avec les bureaux d'enregistrement sur les fournisseurs d'Internet, les nouvelles technologies, les nouveaux noms de domaine et nouveaux TLDs,

la façon de gérer tout cela. Et j'ai dû – et je dois reconnaître que j'ai constaté qu'il y avait énormément d'ignorance dans le domaine – ce qui se fait ici et de la manière de protéger les bureaux d'enregistrement aussi, il y avait beaucoup d'ignorance.

PATRIK FÄLSTRÖM :

Merci beaucoup. D'abord, j'ai une opinion ici, moi-même. Les discussions concernant les revendeurs ont été – ce n'est pas une opinion de SSAC – ont été détournées. Parce que les gens utilisent le terme de « revendeurs ». De mon point de vue, si c'est le cas, si nous avons une personne qui est accréditée TLD, c'est la responsabilité pour ce bureau d'enregistrement de s'assurer que toutes les exigences, toutes les exigences les concernant, y compris les normes, pas seulement les exigences contractuelles, sont respectées quel que soit le nom de domaine, qu'il soit vendu directement ou indirectement, qu'il y ait différentes étapes entre les entités et les personnes qui ont acheté et revendent le domaine. Donc, je pense qu'il y a beaucoup de choses ici qui doivent être faites concernant la vente indirecte du nom de domaine qui est aussi lié avec certains ccTLDs, qui ont aussi des politiques qui rendent impossibles aux gens de créer des noms de domaine, les noms de domaine qui veulent – par exemple, les gens qui ont dans leur pays une obligation d'utiliser un proxy, une procuration, donc il y a des choses entre

l'enregistrement indirect et la vente indirecte. Donc, je pense que la communauté n'a pas encore abordé suffisamment ce problème, justement.

HOLLY RAICHE : Si vous lisez la dernière version de RAA, les bureaux d'enregistrement doivent assurer les revendeurs. Donc, on peut avoir un problème, mais ici, c'est une violation de la RAA.

JULIE HAMMER : Nous allons prendre la dernière question. Nous continuerons cette conversation en privé.

ARIEL LIANG : Murray McKercher a levé la main. Murray, est-ce que vous voulez parler dans l'audio? Murray, vous pouvez prendre la parole? Il a posé sa question dans le chat. Donc, je vais la lire. « Excusez-moi pour cette question, mais quel est le problème dans les enregistrements de WHOIS pour qu'un nom de domaine ait un enregistrement DNSSEC? »

PATRIK FÄLSTRÖM : Qu'il ait ou qu'il n'ait pas?

ARIEL LIANG : Qu'il ait.

PATRIK FÄLSTRÖM : Si c'est le cas, n'a pas signé le DNSSEC... Si c'est le cas, le domaine – cela signifie que le domaine – attendez, je recommence. Cela signifie que le domaine, que le directeur technique du nom de domaine ait créé une clé par laquelle le domaine, directement ou indirectement, est signé et a passé la clé au bureau d'enregistrement – ou au titulaire de registre, pardon. Donc, cela signifie que le titulaire de registres a reçu la clé. Mais le problème ici – la raison pour laquelle je rentre dans le détail ici, c'est qu'on s'attend à ce que la personne – on ne dit pas si le domaine lui-même est signé : on dit que le parent a reçu la clé de l'enfant, du site enfant.

JULIE HAMMER : Cela nous amène à la conclusion de notre session. Je voudrais remercier Patrik de nous avoir donné ce temps qu'il a consacré à cette réunion. Et si vous avez des questions à lui poser ou à poser à d'autres membres de SSAC, comme Julia ou Jeff, n'hésitez pas à aller les voir. Merci.

[PAUSE]

ALAN GREENBERG : Nous commençons notre réunion. S'il vous plaît, prenez place autour de la table. Notre réunion sur les critères des ALS et les attentes concernant les ALS commencent. Nous allons commencer par le processus de candidature. Et Nathalie Pregrine est responsable de ce groupe. Elle a trois minutes avant de voir nous quitter. Donc, nous allons lui donner la parole.

NATAHLIE PEREGRINE : Merci, Alan. Je suis Nathalie Peregrine de l'ICANN. Nous travaillons sur l'Équipe de conception A des critères des ALS et du Groupe de travail. Nous avons analysé la procédure de candidature et nous avons – ça été intéressant parce que nous avons pu évaluer cela du point de vue du personnel, du point de vue de la communauté, voir où est-ce qu'on a manqué de contributions de la communauté, quels étaient les problèmes. Et ensuite, nous avons analysé la procédure de candidature en elle-même et comment la remplir et comment la réaliser. Bien. Voilà.

Donc, ç'a été assez difficile de trouver des gens et s'il y a eu des problèmes de procédure. Donc, pour être brève, nous avons constaté que les ALS potentielles, pas toutes les ALS – les ALS n'avaient pas toutes les informations qu'elle pouvait fournir à la communauté et au personnel de l'ICANN pour que l'on considère leur candidature. Certains avaient un site actif,

d'autres nous répondent, d'autres, ce n'était pas le cas, d'autres, ça n'avait pas de relations avec leurs valeurs – ou leurs activités en tant qu'organisation. Donc, nous avons dû faire des efforts pour obtenir le plus d'informations possible pendant la procédure de candidatures pour avoir une description complète de cette organisation qui présente sa candidature.

La prochaine étape a donc été la contribution de la communauté. Le principal point était les membres d'ALAC et la période de votes. Je ne sais pas si vous le savez, lorsqu'il y a – on reçoit une candidature de la part – pour une adhésion aux RALOs, les membres d'ALAC vont recevoir un avertissement le jour où commence le vote et ce vote dure une semaine. Donc, c'est une période très brève. Cela ne permet pas à tous les membres de voter, d'analyser la question. Donc, on a décidé qu'une semaine avant la période de votes, l'ouverture de la période de votes, on aurait une période de discussions. Et on a aussi discuté de la façon dont les différentes RALOs diffèrent entre eux. Le document de diligences dues est différent et les discussions qui ont lieu après avec les membres des RALOs concernant les conseils au niveau de la région sont différentes, donc nous avons standardisé cela pour nous assurer que nous n'allions pas violer des règles ou des réglementations préalables. Nous devons travailler davantage sur ce point, mais nous allons présenter un document de recommandations aux

dirigeants des RALOs pour standardiser ce traitement de la diligence due et voir comment les différents conseils sont reçus.

Prochain élément là-dessus était donc la flexibilité dans la procédure de candidature. Nous travaillons là-dessus. Nous voulons – quand on veut mettre une candidature en attente – actuellement, nous avons une période de demandes de candidatures de trois mois, sans flexibilité. Nous avons eu des situations dans lesquelles on avait besoin de trois mois pour analyser la candidature parce qu'on n'avait pas de réponses dans les délais, le leadership du RALO avait besoin davantage de temps pour discuter de la candidature de la part de la période d'évaluation. Les membres d'ALAC avaient besoin davantage de temps pour prendre leur décision avant de voter. Et donc, on a résolu qu'avez ALAC, avec les – on a résolu qu'on ajoute une semaine d'évaluation de plus avant le vote. Nous pensons que le temps d'attente, cette période d'attente pourrait – nous devons l'analyser à nouveau et voir quand est-ce que la procédure reprend son cours une fois que cette période d'attente a été – s'est écoulé. Nous devons voir la procédure de candidature.

Actuellement, nous sommes en train de mettre en place un processus *onboarding* [peu clair]... Nous sommes contents de ce que nous avons fait. Nous avons besoin de faire davantage d'efforts, mais ce n'est qu'une fois – cela n'est lancé qu'une fois

que l'organisation est accréditée. Donc, nous voulons faire une candidature – un formulaire de candidature pour que le candidat puisse rentrer sur le site d'ICANN, ICANNLearn, et nous voulons nous assurer aussi que le candidat pourra participer comme observateur aux différentes réunions mensuelles des RALOs, participer aux discussions, peut-être participer au système d'adhésion des membres, et nous pensons que les dirigeants des RALOs devraient être encouragés à prendre contact avec ces candidats dès le début pour que ces candidats aient un sens de l'appartenance qu'on n'a pas toujours quand on rentre dans notre organisation.

Bien. Je m'excuse pour la vitesse à laquelle je vous ai présenté tout cela, mais c'était un peu le résumé de ce que mon équipe a fait sur la procédure de candidature.

Est-ce que vous avez des questions?

ALAN GREENBERG : Olivier, vous avez la parole.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci. Un des problèmes que j'ai, c'est que je ne peux pas lire le dernier point. Est-ce que vous pouvez réduire un petit peu parce

qu'on a un problème avec la salle Adobe Connect et on ne peut pas le lire sur notre ordinateur?

ARIEL LIANG :

Il y a un problème technique aux États-Unis qui a un impact sur notre travail ici en ligne. Et nous avons un grand délai, un grand déphasage. C'est pour cela que nous accusons, mais nous ne pouvons pas le modifier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : C'est la faute d'ALAC.

ALAN GREENBERG :

On peut dire que c'est la faute des États-Unis.

Est-ce qu'il y a d'autres questions à poser à Nathalie avant qu'elle s'en aille? Ce n'est pas le cas. Merci beaucoup.

Il y a une autre question de la part d'Olivier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Alan. Je suis très heureux de voir le travail que vous avez fait. Est-ce qu'il va y avoir un travail supplémentaire pour le moment où les ALS ont accepté quelles informations,

quels paquets d'accueil, quel paquet de données concernant leur accueil au sein d'ICANN vont-ils recevoir?

ALAN GREENBERG :

Nous, nous devons nous assurer que nous avons des ALS et que nous pouvons contrôler à travers tous les processus d'accréditation qu'ils vont réaliser. Ce que vous dites, c'est intéressant, c'est un problème, mais pour le moment, ce n'est pas vraiment le problème qui nous intéresse. Merci. Très bien. On va passer à quelle présentation?

On va passer à DTC, critères ALS pour admettre un ALS. Et je vais donner la parole à Alan Greenberg. Est-ce que vous voyez Alan Greenberg dans la salle? Je ne le vois pas non plus.

Eh bien, assez de frivolités, je suis Alan Greenberg. Olivier a la preuve de cela sur son téléphone. Je ne sais pas si c'est un téléphone intelligent, un smartphone, mais c'est un type de téléphone. Donc, on peut comparer cela à Olivier, mais on ne sera pas cruel.

Donc, je crois qu'il commence à être tard et je suis un petit peu fatigué. Sérieusement, les critères ALS, nous allons maintenant passer à cela. Lorsqu'une organisation dépose un dossier de candidature, elle doit avoir des critères, des critères ALS, elle doit pouvoir fournir des informations pour nous convaincre

qu'elle sera une bonne ALS, productive, qui est engagée, qui contribue au processus At-Large et qui contribue à l'ICANN. Donc, on ne pas leur demander un questionnaire de 400 pages – il ne sera jamais rempli et on ne va jamais le lire. Donc, avoir des critères simples, concis, avec des éléments essentiels.

Donc, comme dans le cas de Nathalie, son groupe a pris en compte les processus. Et nous avons le point numéro 1 : les critères actuels sont limités. Ça nous dit qu'elles doivent être autofinancées, ces ALS. Donc, elles ne vont pas obtenir des fonds de notre part. Cela, ça ne change pas. Ça ne veut pas dire que par moment, l'ICANN va fournir des fonds, mais on ne doit pas le supposer.

Deuxièmement, l'organisation doit être menée par des personnes, pas des gouvernements. Les décisions doivent être prises par des personnes. Ça, ce sont des critères qui sont dans les statuts. Donc, on va devoir réviser ces statuts. Ils ne sont pas sacrés. Mais nous pensons que nous n'allons pas changer l'autofinancement des ALS et l'aspect des personnes qui prennent les décisions dans les ALS. Le problème, c'est que certaines ALS disparaissent. Les contacts disparaissent un petit peu dans la nature. Donc, plutôt que d'avoir un seul contact, certains RALOs ont deux contacts. Et nous allons avoir trois contacts d'identifiés. On pense que c'est une bonne idée , – et

on a volé cette idée d'un autre groupe. On aura trois contacts, personnes ressources. Des personnes ressources, en effet, qui répondront toutes aux courriels lorsqu'on leur en envoie. Au moins une de ces trois personnes va répondre, c'est ce qu'on espère.

Troisième point, les contacts n'ont pas besoin d'être des leaders d'organisation. Quelqu'un qui est présent d'une organisation ou qui est directeur exécutif ou quoi que ce soit ne sera pas obligatoirement la bonne personne qui sera en contact avec l'ICANN. Et ce ne sera pas la personne qui va vouloir recevoir beaucoup d'e-mails. Donc, ça ne doit pas être le leader, mais nous voulons des assurances que le leadership de l'association est au courant du dossier de candidatures déposées et soutient ce dossier de candidatures. On ne demande pas un certificat, on demande simplement que le leadership soit au courant. Parce qu'il est arrivé que des personnes disparaissent dans la nature. On contacte le leader de l'organisation sur le site Web et il nous dit : « L'ICANN? ALS? Qu'est-ce que c'est que ça? », il n'était pas au courant, alors que quelqu'un a utilisé le nom de l'organisation, mais tout seul – une ALS, sans avoir parlé à son organisme.

Quatrième point. La personne ressource doit avoir la capacité de communiquer avec l'organisation, avec les effectifs de

l'organisation. C'est pour cela qu'on a une personne ressource, que cette personne nous parle de temps en temps, relayer le message à l'effectif de l'organisation. Dans certains cas, c'est simplement peut-être nous donner une liste de personnes, mais ce n'est souvent pas le mieux.

On a beaucoup parlé de la taille d'une ALS. On a des ALS qui représentent un petit nombre de personnes. Je crois que ça peut être sept-huit personnes, mais ce sont des gens passionnés. On a des exemples de ça dans la salle. On a des gens qui ont des dizaines de milliers de membres. On a des ALS qui ont des milliers de membres, mais qui, parfois, n'ont jamais entendu parler de l'ICANN. Ils ne sont pas engagés. Ce qui compte, c'est le niveau d'activité, pas la taille de l'ALS. Néanmoins, nous pensons qu'on doit avoir plus que trois personnes ressources. S'il n'y a que deux personnes dans l'ALS, c'est un problème. Ça devrait plus que le conseil d'administration... S'il y a simplement un conseil d'administration et pas de membres, ça pose problème. Mais c'est aux RALOs de voir au premier triage et à l'ALAC, si la question est posée.

Et enfin, je me demande pourquoi on ne l'a pas fait auparavant, mais on va leur demander : « Pourquoi voulez-vous devenir une ALS? Qu'est-ce qui vous intéresse? Qu'est-ce qui vous intéresse à l'ICANN? ». Lorsque l'on veut recruter, au départ, il y a des

organisations qui s'intéressent beaucoup à l'Internet ou simplement à certains aspects de l'Internet, mais pas obligatoirement aux noms de domaine ou aux choses parfois un petit peu complexe que nous traitons. Donc, on va leur demander quelles sont les raisons pour votre intérêt. Donc, nous ne voulons pas avoir une liste trop longue, mais nous voulons simplement – nous avons Tijani et Seun qui veulent intervenir. Tijani?

TIJANI BEN JEMAA :

Je répéterais la même question que ce matin, nous avons besoin de critères objectifs, d'instruments de mesure pour qu'on nous dise si cette ALS est importante ou non. On a parlé du nombre de membres. Où mettez-vous le seuil? Les activités, comment vous allez les évaluer? Quels sont les instruments de mesure? C'est très important parce qu'on peut mettre tous les critères voulus, mais il faut vraiment des instruments de mesure.

ALAN GREENBERG :

Merci beaucoup. Nous allons essayer, en effet.

Cheryl vous nous avez dit que vous devez partir dans cinq minutes?

Seun?

SEUN OJEDEJI :

Oui, merci. Donc, je voulais dire qu'on soit satisfait de cela ou pas, le nombre de personnes, c'est quand même un facteur important. Je crois que si l'on veut être reconnu en tant que partie prenante, c'est important, le nombre d'ALS que l'on a sur le papier. Parce que je crois qu'on est un petit peu jugé. Si on a un effectif important, on a plus de forces, plus de poids. Donc, le nombre des ALS joue un rôle. Et il faut s'assurer en effet qu'elles sont actives, mais il faut un équilibre entre le nombre d'ALS, entre le nombre de membres, et leur niveau d'activité. Il me semble donc que dans les critères que nous avons passés en revue, cela nous permet de confirmer le leadership.

Il y a certaines personnes qui posent leur candidature parce qu'elles n'ont pas d'autres moyens de déposer leur candidature. Donc, je crois qu'il faut voir si l'on peut avoir des options individuelles. Une seule personne. Peut-être que c'est au niveau des RALOs de voir si une seule personne peut se présenter. Donc, moi, je serais très flexible sur le critère que nous avons ici sur le type d'organisation et sur le leadership de l'organisation. Merci.

ALAN GREENBERG :

Merci, Seun. Il ne nous reste que trois minutes, on a été un petit en retard de notre dernière séance. Il y a encore deux séances. Et

on va parler des membres individuels. Je ne sais pas si on aura le temps d'en parler aujourd'hui, mais dans la semaine, nous allons sûrement en parler. Parce qu'en effet, c'est un point très important, ces membres individuels.

Je n'ai pas d'autres questions?

Eduardo? 30 secondes.

EDUARDO DIAZ :

Est-ce que l'on voit ce que font les autres organisations pour leurs propres membres? Est-ce que l'on peut apprendre des autres organisations? Comment est-ce qu'elles trouvent des membres? Comment elles conservent leurs membres? Je pense à NCUC, par exemple.

ALAN GREENBERG :

Ce que je peux dire, c'est que si vous avez de l'expérience dans ces domaines, eh bien, en effet, joignez-vous au groupe.

Nous n'avons plus la possibilité d'intervenir. Nous continuerons cette semaine à parler de cela.

Donc, la séance est levée. Je vais pouvoir reprendre mon souffle.

Ah, il y avait une question à distance...

ARIEL LIANG : Un participant. Alexis [Antonis] du Venezuela nous a dit qu'il ne pense pas qu'il soit nécessaire d'avoir une ligne de conduite pour suivre le travail des ALS.

ALAN GREENBERG : C'est noté. Donc, indiquez cela. On va prendre cela en compte.

Donc, je regardais qui était présent...

GISELLA GRUBER : Très bien, le personnel est prêt. C'est moi, le personnel.

ALAN GREENBERG : Très bien. Séance conjointe ALAC et ccNSO. Nous avons une intervention du personnel qui va interrompre mon introduction. C'est difficile de parler toute la journée comme cela, oui.

GISELLA GRUBER : Je vous rappelle, puisque nous avons une nouvelle personne ici, que nous avons l'interprétation simultanée, donc indiquez votre nom lorsque vous parlez et parlez clairement pour les interprètes. Merci beaucoup.

ALAN GREENBERG : Merci. Donc, nous allons travailler avec la ccNSO. Séance commune, conjointe. Et le Président de la ccNSO, Byron Holland, n'a pas pu être présent, donc nous avons Byron prime-prime et Byron prime-prime-prime prenant le rôle de Byron Holland. Je vais les présenter personnellement pour la ccNSO. Peut-être qu'on devra dépasser un peu le temps imparti.

J'aimerais dire qu'il y a un cocktail à la suite de cette séance. Donc, vous voulez respecter les délais.

Ah, c'est une heure plus tard? Très bien! Mais je dois partir en temps et en heure.

Donc, maintenant que vous avez passé tout ce temps et perdu tout ce temps, nous allons parler de problèmes importants. La proposition du CCWG, comment la ccNSO va gérer cela, le rapport final sur les noms géographiques, sur l'intérêt de chaque groupe à l'utilisation du pays et du territoire comme TLDs et noms géographiques.

Je vais tout d'abord présenter les personnes qui vont prendre la parole.

KATRINA SATAKI : Bonjour. Katrina Sataki, vice-présidente de la ccNSO. Et au nom de Byron Holland, je présente mes excuses : il n'a pas pu venir

puisqu'il est malade, un peu souffrant. Et nous lui souhaitons un rétablissement rapide. Donc, comme vous pouvez le voir, nous sommes trois pour remplacer Byron. Nous avons d'autres membres de la ccNSO qui sont présents dans la salle. Mais il est vrai que nous avons un calendrier très chargé, beaucoup de séances. Donc, tout le monde n'est pas là. C'est toujours comme cela, vous savez. Nous avons tant de nouvelles séances en tant que – il faut très souvent courir d'une salle à l'autre. Donc, nous allons parler du CCWG. Nous avons eu des journées très intenses, et nous allons avoir cette semaine, mardi et mercredi, des journées de travail très longues pour régler tous ces problèmes, pour parler à notre communauté, pour voir comment ils perçoivent la situation et l'avenir. Mais ce matin, nous avons eu une réunion du Conseil de la ccNSO, nous avons parlé des différents scénarios et de la manière dont nous allons atteindre une décision finale et la prendre.

J'aimerais donc donner la parole à Bart, qui va résumer cela.

BART BOSWINKLE :

Merci. Je suis Conseiller pour les politiques auprès de la ccNSO. Un des problèmes qu'il est important de comprendre, pour voir comment la ccNSO considère la proposition du CCWG, également du CWG, depuis Buenos Aires. Nous l'avons expliqué de par le passé. Nous avons deux couches à la ccNSO. Peut-être

même trois niveaux, si vous voulez. Nous avons le Conseil et nous avons les membres, l'effectif de la ccNSO. C'est un sous-groupe de tous les ccTLDs. On a 256 ccTLDs et 156 membres, et nous avons de nouveaux dossiers de candidatures. Donc, le Conseil va en approuver mercredi, sûrement. Donc, pour revenir à la structure de la ccNSO, c'est important de le savoir parce qu'en fin de compte, et je crois que cela a bien été marqué et indiqué à Buenos Aires, l'effectif doit soutenir les propositions. Ce n'est pas le Conseil de la ccNSO qui prend les décisions finales, c'est l'effectif qui doit soutenir les décisions prises.

Donc, pour prendre une décision formelle, l'entité ccNSO doit être soutenue par ses membres, par son effectif. Et il faut vraiment recevoir le soutien de toute la communauté ccTLD. Donc, afin d'avoir une vue très claire et une image très claire de la situation – tous les ccTLDs ne sont pas présents à toutes les réunions, tous les ccTLDs ne travaillent pas au CCWG et au CWG. La ccNSO a organisé de manière conjointe, avec les organisations régionales, un ensemble de séances afin d'informer, de débattre et d'identifier les problèmes éventuels dans la communauté ccTLDs, dans les deux jours à venir. Ce qui va résulter à une meilleure compréhension des problèmes qui se posent et qui doivent être résolus. Donc, ça doit être communiqué à la communauté. En fait, nous n'avons pas de

proposition finale. Pour différentes raisons – vous les connaissez bien. Le CCWG n'a pas encore conclu avant Dublin.

Donc, le processus de prise de décisions envisagé doit être modifié. Et le calendrier, si vous le regardez de près, si vous regardez la transition IANA, c'est la mise en œuvre, la phase de mise en œuvre, la phase d'approbation de la NTIA et du Congrès américain. Donc, ça change le calendrier, hein?

Comme résultats, le Conseil l'a pris en compte. Et il y a la possibilité d'avoir d'autres réunions, d'avoir un autre processus de décisions. Et là, je reviens au rôle de la communauté ccTLD, ça, ça va être très difficile pour la communauté cc. Et ça va être mercredi, je crois, une discussion très intense. Est-ce que le Conseil est prêt à prendre la décision? Est-ce que l'on soutient le Conseil d'administration? Est-ce que l'on soutient – la proposition finale doit être soumise au Conseil d'administration de l'ICANN.

Pardon?

Donc, nous voulons comprendre le point de vue de l'ALAC sur ces réunions supplémentaires éventuelles. Et on veut savoir ce que vous pensez du processus d'approbation. Donc, c'est un petit peu ce qu'on a dit ce matin. Et la préparation, si vous voulez, de la réunion de Dublin et des mois prochains, en fait.

ALAN GREENBERG : Très bien. Donc, une réunion supplémentaire entre deux réunions de l'ALAC. Pour l'ALAC, nous sommes capables de faire une approbation sans réunion formelle. Mais vu le niveau de controverse qui existe actuellement, vu les opinions très fortes que nous avons entendues et que nous avons notées sur ces problèmes, je ne pense pas que ce serait une bonne chose. Et il me semble qu'il faut avoir une réunion de visu en face à face. Ce serait très utile pour prendre des décisions, pour vraiment s'assurer que les organisations comme l'ALAC soutiennent véritablement la proposition.

Ceci dit, les réunions ICANN sont prévues bien en avance. Et travailler rapidement comme cela. En plus, on arrive à la période des fêtes, ça ne va pas être très évident, hein? Mais si c'est un choix avec une participation à distance. On en a pas encore parlé, hein? Mais moi, je préférerais peut-être que l'on participe – qu'on fasse une autre réunion. C'est tellement essentiel, ces décisions. Je ne veux pas être accusé d'avoir seulement des conférences de deux heures où on ne comprend pas très bien la situation. On a parlé d'une manière très intense ces derniers jours et vraiment, ça fait peur. Il y a des gens qui ont été dans les mêmes réunions et qui n'ont pas compris la même chose, qui n'ont pas les mêmes opinions, qui n'ont pas saisi les mêmes

concepts, la même terminologie. Et « difficile » prête à confusion – et il n’y a aucune clarté. J’espérais que la situation était très claire, mais non! Non. Absolument pas. C’est assez radical. Ça m’a vraiment frappé. Donc, je ne sais pas si on aura besoin d’une autre réunion. Il faudra que l’ICANN trouve le budget aussi pour cette réunion.

Donc, ça, c’est beaucoup d’inconnu. Mais en 2003, il y a eu un changement, il y a eu une réunion en décembre 2002. L’ICANN était vraiment beaucoup plus petite à l’époque, croyez-moi.

Seun?

SEUN OJEDEJI :

Oui, merci beaucoup. Ce que je voulais dire – et je ne veux pas poser de problèmes, mais je vais poser une question difficile. La ccNSO, quelle est la compréhension de la ccNSO, du statut actuel du CCWG, de la proposition du CCWG?

BART BOSWINKLE :

Je vais répondre à cela. C’est un flux constant de changements. Et je vais préciser ma pensée. Ce matin, à la ccNSO, au Conseil, on avait quelqu’un du CCWG et on avait quelqu’un du CWG, et c’est très clair que le CCWG essaie de dépasser les problèmes notés. Donc, ça peut changer. Mais ça change d’une heure à

l'autre. Et je crois que c'est lundi que le CCWG va vraiment travailler là-dessus. Et ils auront des séances mardi et mercredi. Et beaucoup de personnes qui sont engagées fortement au CCWG, dans le travail du CCWG, qui font des présentations, qui expliquent à la communauté cc où on en est, quels sont les problèmes qui se posent.

Ce qu'il y a de bien, c'est qu'il y a beaucoup de points d'accord. Il y a plus d'accords que de désaccords. Ce que l'on sait, c'est qu'on a encore besoin de travailler un petit peu plus pour prendre une décision finale. Donc, nous sommes tous au courant de cela. Je ne crois pas qu'il y aura de décisions prises à cette réunion de l'ICANN, c'est pour cela que je disais qu'il y avait beaucoup de changements constants.

ALAN GREENBERG :

D'autres questions plus précises? Bart, je vais vous poser une question. S'il y a des membres de la ccNSO qui voudraient s'asseoir à la table, bien, vous pouvez absolument venir. Donc, si la ccNSO travaillait seule, quel modèle de responsabilité auriez-vous choisi? Modèle avec un petit « m », hein? Donc, comment vous auriez procédé?

Je vous le demande en tant qu'observateur.

BART BOSWINKLE : Laissez-moi vous expliquer. Un des principaux problèmes – c’est intéressant que vous le sachiez, je dirais —, c’est que les gens ne comprennent pas – il y a beaucoup de règles internes au sein de la ccNSO, mais c’est qu’à l’époque où la ccNSO a été créée, en 2004, nous avions qui s’appelait « Règles de la ccNSO », et si vous regardez dans ces statuts — c’est lié aux statuts – et ça porte sur la responsabilité du Conseil. Une des raisons pour laquelle le Conseil est ce qu’il est ce qui correspond à son rôle tel qu’il est décrit actuellement et dépend de cette règle. Si l’on remonte à la proposition ou à la résolution du Conseil à Buenos Aires, il est dit explicitement que cette résolution devient effective sept jours après la publication. Parce qu’entre les deux, entre les publications, on a l’occasion – les membres de la ccNSO ont la possibilité de demander un vote. Et c’est une des choses que la ccNSO veut éviter. Parce que cela donne lieu à des problèmes de règles de quorum, etc. Donc, on cherche le consensus de la communauté pour avancer. C’est comme ça qu’on a toujours travaillé. Et c’est pour cela que le Conseil de la ccNSO travaille de cette façon.

ALAN GREENBERG : Je vous demandais à vous, Bart, ou à n’importe qui, vous êtes une organisation membre, vous devez accepter ou refuser la proposition. Je voulais vous demander si vous étiez en position

de partager quelque chose qui, à votre avis, n'est pas acceptable. Vous pouvez ne pas me répondre si vous ne voulez pas me répondre.

Olivier a une question.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : D'abord, j'ai une question à notre président concernant la question en elle-même. La proposition de la ccNSO et la façon dont chaque groupe veut répondre concernant ce processus, est-ce qu'il s'agit du...

ALAN GREENBERG : Je pense que nous avons entendu ce que serait la non-réponse de la ccNSO. Je suis dans une position où je peux répondre au nom d'ALAC et dire où nous pensons que nous en sommes, et je peux décrire notre processus pour la prise de décisions. Ça oui, je peux le faire. Ce qui est un des points de notre ordre du jour que je n'ai pas encore abordé, hein? Donc, voilà.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : J'ai une question sur la position de la ccNSO actuellement. Ce matin, ALAC a voté pour modifier une décision ou une position qui avait été prise lors d'une déclaration récente où il soutenait le modèle d'adhésion. Donc, nous avons modifié cela. Ensuite, je

suis allé à la salle de la GNSO, à la salle d'à côté, et dans cette salle, c'était le chaos. Je me suis demandé si ce type d'annonces pourrait recevoir le même type de réponses de la part de la ccNSO.

BART BOSWINKLE :

Vous aurez la réponse des ccTLDs individuels. Et c'est pour cela que nous avons besoin de ces deux journées. En tant que personne qui soutient la ccNSO, je ne sais pas très bien ce que pense la salle. Si on revient, par exemple, à la période des commentaires publics, c'est une indication. Vous allez voir que certains ccs, certains groupes intercommunautaires ont soutenu cette proposition. Certains ont fait des remarques, certains sont tout à fait opposés à cette proposition. Donc, c'est le débat que nous devons avoir au sein de la communauté des ccs. Et c'est pour cela que nous sommes réticents, nous ne voulons pas faire une déclaration. L'exception était quelque chose qui était le résultat de notre travail de la proposition de l'ICG. À ce propos-là, vous avez vu, il y avait une référence spécifique à l'ICP 1 et la façon dont ç'avait été traité dans la proposition du CWG. C'est là que le Conseil est intervenu. Mais nous ne savons pas quelle est la position de la communauté. Nous ne savons pas s'il y a une opinion au niveau de la communauté.

ALAN GREENBERG : Au bénéfice de la ccNSO, on pourrait parler un petit peu des processus, de la situation dans laquelle nous sommes. ALAC a pris une position depuis le début et a dit que nous ne serions pas dans le camp de ceux qui disaient qu'on avait besoin d'une application stricte et légale et qu'il fallait imposer certaines choses au Conseil. Nous avons constaté l'existence d'une série de problèmes au niveau des décisions du Conseil au cours de ces années, mais dans beaucoup de cas, je pense qu'il n'y avait pas beaucoup de communautés qui étaient dans cette situation parce que certains groupes étaient d'accord, d'autres groupes n'étaient pas d'accord.

Le Conseil a toujours eu la possibilité de dire aux SOs qu'elles n'avaient plus de directeur, mais pour certaines décisions, il y avait des réactions, mais cela ne changeait pas la structure, la philosophie de l'ICANN. Donc, nous avons voulu, pour utiliser une proposition américaine, avoir une ICANN plus aimable avec une participation de la communauté dans ce processus, qui ne soit pas [peu clair] contrôle. Cela dit, pour la proposition telle qu'elle est actuellement, qui est une proposition d'adhésion qui a l'air acceptée largement au niveau du CCWG, le Conseil n'a pas donné son opinion pour le moment. Donc, on s'était attendu à ce que l'on – on pensait qu'on allait le soutenir, soutenir cette décision, mais on a dit que nous n'allions pas être une des organisations membres qui allaient refuser cette proposition si

toutes les autres l'acceptaient. Donc, nous sommes assez flexibles.

Et en ce qui concerne ce qui a été dit hier et vendredi, de nouveau, on a le modèle du désignateur qui était sur la table, qui est un peu moins puissant que le modèle de l'adhésion. Le modèle de l'adhésion — et les membres ont la possibilité de changer les statuts, de présenter des vetos sans être vraiment responsables de ce qui se passe. Cela nous inquiète. Le système de désignateur est de nouveau sur la table actuellement. Nous ne savons pas si le Conseil va le soutenir ou pas, mais ils ont dit qu'ils n'allaient pas soutenir l'organisation des membres d'adhésion.

Nous avons une vision pragmatique, quel que soit le processus. Que ce soit un processus ascendant ou pas. Actuellement, pour mettre en place un changement, le Conseil va devoir améliorer les statuts. Et le Conseil a dit qu'il n'allait pas approuver des statuts qui allaient modifier. Donc, l'approbation du Conseil n'est pas nécessaire pour le CCWG, et la proposition peut avancer, mais ils vont devoir quand même donner leur accord si l'organisation veut changer ces statuts. C'est une vision pragmatique, qui n'est peut-être pas juste, mais qui existe. Donc, nous disons, puisqu'il y a d'autres choses, d'autres options au sein du CCWG ou présentées par le CCWG, nous

pouvons soutenir le système de l'adhésion. Ça peut changer. Les choses peuvent changer. On peut reconsidérer cela, ce n'est pas une ligne rouge qui dit : « Nous n'allons jamais l'accepter ». Mais c'est là où nous sommes. C'est notre situation actuelle.

BART BOSWINKLE : Est-ce que je peux vous poser une question? C'est un des points qui vont être discutés au sein de la ccNSO, donc c'est au bénéfice de la communauté ccTLD. Est-ce que vous pensez que comme résultat de votre décision, les propositions vont être modifiées de telle façon qu'une troisième période de commentaires publics sera nécessaire?

ALAN GREENBERG : Je ne pense pas qu'à cause de notre décision d'aujourd'hui, une troisième période de commentaires publics sera nécessaire, mais je pense que comme résultat du changement inévitable qui va être fait dans la proposition, si le Conseil n'accepte pas le modèle d'adhésion de membre, il sera très clair dans ce sens, il l'exprimera clairement. Et je pense que quel que soit de ce qui découlera de la réunion de lundi après-midi, ça va être – il va y avoir des différences importantes, et nous aurons besoin d'une période de commentaires publics, qui pourra être raccourcie. Et je pense que le CCWG, à l'origine, avait demandé 30 jours. Je

peux imaginer que s'il y a une conviction selon laquelle ce qui est dans la proposition est quelque chose qui est proche de ce que l'on va avoir finalement — c'est-à-dire qu'on n'attend pas vraiment grand-chose de ces commentaires publics —, à ce moment-là, je pense qu'on pourra aller au CCWG avec les autres organisations membres voter et dire qu'on accepte quelque chose – pas qu'on accepte quelque chose qu'on n'a pas vu, mais si c'est le cas, en tous cas, est-ce qu'on va être prêt pour cela? Ce n'est pas simple. Je pense que la période de commentaires publics va probablement être inévitable.

D'autre part, l'approbation d'organisations membres est essentielle aussi. Parce que rappelez-vous qu'après cela, nous avons besoin de statuts qui soient en plus et la NTIA a dit que les statuts doivent être en place, doivent être... Ce qui va nous demander au moins un mois. Et nous devons rédiger ces statuts. Ce qui peut être fait en parallèle, mais bon... Je pense qu'il est inévitable probablement que l'on passe par une nouvelle période de commentaires publics.

Est-ce qu'il y a des commentaires? Des questions? Seun?

SEUN OJEDEJI :

Je voulais reprendre votre question, essayer de la formuler différemment. Je suis optimiste et je pense que nous devons

tous être optimistes concernant le résultat du CCWG. Cependant, si, par hasard, après les prochaines réunions – d'après ce que j'ai compris, votre réunion commence lundi et mardi, hein? Donc, si, par hasard, mardi, il n'y a pas de décisions clairement prises, de directions clairement prises par le CCWG sur le système, si ce sera du modèle de désignateur ou du modèle d'adhésion ou de membre, est-ce que vous allez considérer la possibilité d'avoir un ordre du jour – un point dans l'ordre du jour qui analyse de manière formelle cela?

ALAC a formellement présenté quelque chose aujourd'hui, cela va avoir – va nous permettre de gagner du temps, surtout lorsqu'on considère que l'on a un consensus pour le système de membre ou d'adhésion, est-ce que vous en position de discuter de cela? Parce qu'on sait que ce modèle d'adhésion est un peu compliqué aujourd'hui. Alors, si, mardi, après les réunions – est-ce que vous êtes en position de parvenir à un niveau d'accord sur ce modèle en particulier pour tirer un meilleur profit de cette réunion en face à face que nous avons avec la ccNSO? Merci.

KATRINA SATAKI :

Merci beaucoup, Seun.

Comme je l'ai déjà dit, nous avons deux journées de réunion et nous avons consacré suffisamment de temps au cours de ces

réunions, aux discussions, aux présentations formelles et informelles de ces propositions. Nous sommes dans une position qui nous permet de discuter. C'est que nous faisons dans la ccNSO, nous discutons avec — nous discutons le système d'adhésion informelle, nous discutons avec nos membres informels pour qu'ils puissent prendre une décision bien informée.

Maintenant, si nous sommes dans une position où nous devons prendre une décision, tout dépend comment les choses évoluent. Ensuite, nous devons – nous savons que tous les ccTLDs et que tous les membres de la ccNSO ne sont pas présents ici, à Dublin. Donc, je ne pense pas que nous pourrions parvenir à une décision, mais je pense que nous allons pouvoir sentir le feeling qu'il y a dans la salle. Et une fois que nous aurons pu capter ce feeling, le Conseil devra parvenir à une décision.

BART BOSWINKLE :

En outre, si vous allez sur le site Internet de la ccNSO, vous verrez qu'il y a une description de toutes les sessions qui ont eu lieu. Pour revenir à ce que j'ai dit, à ce dont on a discuté il y a quelques minutes, dans la communauté, nous avons des personnes qui sont pour le modèle d'adhésion, pour le modèle de membre. En même temps, dans la même communauté, vous

avez des personnes qui sont tout à fait contre ce modèle. Donc, tout dépend des personnes. Tout dépend des personnes qui vont présenter leur position. Et cela dépend beaucoup du débat et de la discussion, et des problèmes, et de la situation du CCWG à ce moment-là. Et de cela dépend le résultat des discussions. Donc, il faut voir si la ccNSO est dans une position ou pas de contrôler les résultats de cette discussion, d'en tirer profit. Alors, est-ce qu'ils sont dans une position où ils pourront le faire ou pas? Je ne sais pas. Nous le saurons mercredi.

ALAN GREENBERG : Il y a – nous allons faire maintenant une présentation du rapport final sur les régions géographiques. Nous allons passer à la prochaine partie de notre réunion.

CHERYL LANGDON-ORR : Je ne sais pas si je vais faire beaucoup plus que répéter ce qui a été dit lors des séances précédentes. Est-ce que vous voulez qu'on dise aux gens où nous en sommes au niveau administratif? Parce que nous avons reçu des recommandations du GAC et nous essayons d'utiliser ce document. Il n'y a pas grand-chose de plus à ajouter, mais je dirais que c'était une question qui a été posée hier, cette question a été posée plus tôt. Il y a peut-être des personnes dans la salle qui voudraient

poser d'autres questions aussi... Nous savons que cette question a été posée il y a un certain temps. Il est possible que quelqu'un ait une question là-dessus à poser.

Donc, si vous voulez, Alan, nous pouvons donner la parole à la salle pour recevoir les questions.

ALAN GREENBERG : Bien, nous allons donner la parole à la salle brièvement pour vos questions.

BART BOSWINKLE : Je veux faire une observation. Ceux qui ne trouvent pas cette question peut-être très intéressante — mais nous parlons du CCWG et du CWG. Si vous regardez leur charte, vous verrez que c'est un des premiers groupes de travail réels de la communauté intercommunautaire dans lequel on a – celui-ci est structuré différemment, mais on a toutes les organisations de soutien et les comités consultatifs, tels que le Conseil demande pour améliorer les résultats de ce rapport. Et c'est une des raisons pour laquelle j'ai pris tant de temps. Parce que nous avons appris au fil du temps que le Conseil demande au CCWG – ce que le Conseil demandait au CCWG était que des organisations, des SOs et des ACs participent. Et ces SOs et ces ACs n'étaient pas

très intéressées et ils ont quitté la réunion. Donc, il a fallu trouver des alternatives.

En 2009 – je crois même avant... En 2008, on avait déjà eu ce problème et ça n'avait pas d'importance, mais maintenant, c'était structuré d'une telle façon que les groupes intercommunautaires fonctionnaient déjà comme aujourd'hui, avec des chartes bien définies, qui existent depuis un certain temps.

CHERYL LANGDON-ORR : S'il y a des questions, je serais heureuse d'y répondre en ligne ou sur le chat. Nous sommes à votre disposition. Merci.

ALAN GREENBERG : Est-ce qu'il y a quelqu'un d'autre qui veut intervenir? Nous avons épuisé ce thème. Nous avons quatre minutes de plus. Est-ce que vous voulez qu'on passe au thème suivant? Oui?

ANNABETH LANGE : Annabeth Lange de la ccNSO. Je suis ici parce que je suis la coprésidente du CCWG qui travaille sur la manière de gérer les noms de territoires géographiques et de pays pour la prochaine série de TLDs. Donc, nous sommes deux coprésidents de la GNS et de la ccNSO, des membres de la communauté. Et nous

encourageons tout le monde, tous ceux qui sont intéressés, à participer à notre groupe. Cheryl est déjà dans ce groupe.

Bien. Donc, ce que nous essayons de faire dans ce groupe, c'est que comme nous avons que ces noms, codes de deux lettres, de trois lettres, des noms complets, des noms courts, des noms de territoire, des noms géographiques sont protégés lors de la première série. Donc, nous avons un groupe d'étude. Une fois que ce groupe a fini son étude, a fait ses recommandations pour établir un groupe intercommunautaire qui devrait analyser davantage cette question pour voir si on pouvait trouver un cadre de travail qui serait un compromis dans lequel – avec lequel tout le monde serait d'accord pour continuer à utiliser ce système. Pour le moment, nous avons discuté les codes de deux lettres, nous avons une recommandation initiale pour les laisser tels qu'ils sont pour le moment, pour ne pas inclure les noms des TLDs. Donc, ceux qui sont déjà sur la liste ISO, et ceux – donc, les codes de deux lettres, puisqu'ICANN ne va pas décider qui sera les nouveaux pays dans le monde. Donc, nous pouvons avoir une situation dans laquelle les codes de deux lettres pour ce pays, décidés par quelqu'un d'autre, seront utilisés.

Donc, nous avons décidé qu'il y aurait pour le moment des suggestions. Et donc, maintenant, nous sommes rentrés dans cette discussion. Et ce que nous avons fait dans notre groupe de

travail, c'était de trouver des options qui pourraient être une manière d'avancer dans ce domaine. Nous avons écrit toutes les différentes options et nous avons envoyé des questions à tous les présidents des SOs et des ACs et à leurs groupes. Nous leur avons demandé de réfléchir, de voir comment est-ce qu'on pouvait travailler avec la communauté, de voir ce qu'ils pensaient, comment utiliser cela, est-ce que certains devaient être protégés, d'autres non, etc.

Je crois que nous avons ici les présidents à qui nous avons posé ces questions. Donc, ce que je vous propose, c'est que les différentes parties prenantes analysent cela, envoient cela à leur président et reviennent ou recontactent le Groupe de travail. On a discuté de cela au niveau du GAC, on va en discuter au niveau de la ccNSO mardi. Et j'ai une présentation que je vais faire dans le centre aborigène. Et nous envoyons une enquête pour savoir comment les gens, ce que les gens pensent à ce propos. Voilà. C'est là où nous en sommes. Et une fois que nous aurons fini cela, nous allons mettre en place des suggestions sur la façon de continuer, d'avancer et nous allons discuter des noms dans leur totalité. Donc, ce sera encore plus difficile.

Ensuite, à la fin, lorsqu'on aura collecté tout cela, nous allons faire une version préliminaire que nous allons envoyer à tout le monde pour que tout le monde l'évalue. C'est une longue

histoire, mais je pense que c'est comme ça qu'il faut faire les choses si on veut faire les choses correctement. Merci.

ALAN GREENBERG :

Merci. ALAC a soumis une réponse à votre proposition avec Maureen et Cheryl, qui sont les auteurs de cette proposition. Vous avez demandé – vous avez posé des questions, « est-ce qu'il faut faire ceci ou cela pour les codes à trois lettres? », nous avons répondu « oui » ou « non » en fonction des questions. Nous sommes relativement divisés. Et nous avons constaté qu'il y a des choses qui compliquent les choses. Je ne sais pas si cela peut aider qu'on parvienne à une résolution. Quelques codes de trois lettres sont reconnaissables et on reconnaît les pays qui les représentent. Certains sont moins faciles à reconnaître que les codes de pays à deux lettres. Certains sont utilisés par un TLD obscur qui s'appelle « .com ».

Je suggère que vous disiez qu'ICANN doit annuler ce contrat de manière unilatérale. Ça pourra très bien marcher, je pense.

On peut voir les mérites d'ouvrir tout cela aux gTLDs, mais de notre côté, pour ceux qui sont reconnaissables comme codes géographiques ou codes liés à un pays, on a une perspective intéressante, on a une situation intéressante dans lesquels les

gTLDs entre en concurrence avec les codes pays. Dans d'autres cas, il faut trouver la connexion entre eux et c'est très difficile.

Donc, je ne pense pas vous avoir beaucoup aidé. Nous avons présenté les options et les problèmes importants pour notre communauté. Et de manière plus générale, nous avons pris une position solide. Par exemple, il y a des périodes de commentaires qui sont ouvertes en permanence pour les utilisations des noms de pays et de territoire au deuxième niveau. Nous en sommes encore au premier niveau. Je le sais, notre position là-dessus est qu'il y a tellement de noms qu'on utilise au niveau des ccTLDs, c'est difficile de le prouver, de le démontrer. Ce n'est pas facile de travailler au niveau – au premier niveau.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci. Je voudrais poser une question à notre président concernant la déclaration qu'il a mentionnée. Je regarde sur la page Wiki à propos de cette déclaration, et je ne vois pas – il y a peut-être un problème : ça ne figure pas ici comme soumis. C'est juste un commentaire. Il y a peut-être eu un problème ici.

ALAN GREENBERG : Peut-être qu'Ariel peut nous dire. Je pensais qu'on avait fini cela. Je me trompe, alors... Quel est l'état actuel de cette déclaration?

ARIEL LIANG : Nous avons une déclaration finale qui vient d'être chargée. Nous attendons les autres d'Alan pour voir ce que nous devons faire. On en est là.

ALAN GREENBERG : Je suggère que vous trouviez un nouveau président qui soit plus adroit pour ce genre de choses. On peut voter, si vous voulez, mais je pense que ça ne va pas vous aider non plus.

ANNABETH LANGE : C'est bon. Parce que notre intention ici est de vous montrer la complexité des questions que nous devons analyser. Il vaut mieux penser maintenant, essayer de résoudre les choses maintenant, plus tôt que d'avoir un grand document à la fin avec plein de choses auxquelles on n'avait pas pensé. Je pense qu'on va trouver une solution. Lorsqu'on recueille des questions, certains ont déjà dit : « Pourquoi vous n'avez pas posé cette question? Et cette question? Et cette question? ». Donc, vous pouvez même augmenter le nombre de questions

parce qu'il y a des aspects que nous n'avons pas analysés. Donc, tous les aspects sont valables. On en rediscutera lors de notre prochaine réunion. Ça va prendre du temps, bien sûr, mais je crois que c'est bien, il vaut mieux faire les choses correctement.

ALAN GREENBERG : Olivier?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Alan. La période de commentaires est close depuis le 9 octobre. Est-ce que vous acceptez encore des commentaires?

ANNABETH LANGE : Oui. Nous acceptons encore des commentaires. Je pense que c'était une période de commentaires qui était un peu courte. On s'est réuni ici, il y avait beaucoup de présentations faites sur ce problème. Et donc, aujourd'hui, nous avons prolongé ce délai. Et tous les présidents des SOs et des ACs vont recevoir un mail de notre part dans lequel nous allons leur dire que ce délai a été prolongé.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup. Je suggère qu'on vote. Lorsque l'on votera jeudi, qu'on mette ça sur notre ordre du jour puisque ç'a été – au sien d'ALAC, on fait un bon travail comme rédacteur. Donc, je demanderai au personnel de l'ICANN d'en prendre note.

ALAN GREENBERG : Est-ce qu'il y a autre chose? Nous sommes un petit peu en retard. Pas autant que d'habitude. Je vous remercie d'être venus.

ANNABETH LANGE : Merci beaucoup de nous avoir invités.

ALAN GREENBERG : Bonne chance à nous tous!

ANNABETH LANGE : On en a besoin!

GISELLA GRUBER : Cette session est officiellement close?

ALAN GREENBERG : Oui. Cette session est officiellement close.

Est-ce qu'on va se réunir pour des séances publiques...

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]